

3. CAPITALISME COLONIAL ET DÉVELOPPEMENT (1858-1940)

[Pierre Brocheux](#), [Daniel Hémerly](#)

La Découverte | « TAP / HIST Contemporaine »

2001 | pages 117 à 176

ISBN 2707134120

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/indochine-la-colonisation-ambigue---page-117.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Capitalisme colonial et développement (1858-1940)

Avec la colonisation, l'Indochine s'insère, bien plus que toute autre partie de l'Empire français à l'exception de l'Algérie et du Maroc, dans l'économie mondiale. L'histoire de cette insertion se résume en un mot, lourd de sens : mise en « valeur », maître mot des discours comme des affrontements. La figure majeure de l'image d'autolégitimation que le pouvoir indochinois délivre aux colonisés est d'ailleurs celle de leur entrée, par l'action de la France, dans l'ère du « progrès ». Les adversaires du régime colonial se sont inscrits en faux contre ce discours ; et la thèse du blocage historique du « développement » qu'aurait représenté ce régime, alors que le Japon s'industrialisait et que commençait la modernisation du Siam, a fini par s'imposer durablement.

En fait, un bilan provisoire¹ montre que la colonisation indochinoise a bien été porteuse des trois dimensions du « développement » : croissance quantitative de la production – en 1925, F. Leurence, premier directeur de la Statistique générale, l'estime à 50 % entre 1899 et 1923², soit une croissance annuelle moyenne de 2 % –, modernisation des pratiques économiques, des modes de pensée, des rapports sociaux et débuts d'une disciplinarisation des esprits et des corps selon les normes et les exigences du travail industriel ; enclenchement de multiples processus locaux de destruction des structures socio-économiques existantes, industrialisation progressive d'une partie de la production en corrélation avec l'intensification et la monétarisation de l'échange, avec la pénétration de la science et des valeurs productivistes dans les pratiques productives. Il y a eu, du reste, volonté constante, effectivement mise en œuvre, de « développer ». Leur mise en dépendance fut bien pour les sociétés de l'aire indochinoise une véritable – et douloureuse – révolution économique.

Mais il s'est agi de l'intrusion forcée d'un capitalisme exogène dans un milieu historique hostile, celui de sociétés agraires encore faiblement intégrées dans l'espace marchand asiatique et dont les logiques de développement ne conduisaient pas à l'industrialisation, d'un développement

capitaliste sur le mode colonial, dont le ressort principal ne pouvait qu'être la recherche de profits élevés par la croissance prioritaire des secteurs tournés vers les marchés extérieurs. La nouvelle économie indochinoise fonctionnera donc comme l'un des éléments de la régulation coloniale du capitalisme métropolitain, jusqu'à ce que, après 1930, la combinaison de cette dynamique de développement et de la dynamique propre des sociétés paysannes débouche non seulement sur la crise économique du capitalisme indochinois mais aussi sur une grave situation de sous-développement.

Un développement colonial (1858-1930)

Il s'est accompli essentiellement dans quatre secteurs qui ont été jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale les branches motrices de la nouvelle économie indochinoise : la riziculture et les cultures indigènes, vivrières ou non, destinées à l'exportation ; l'équipement de base et l'infrastructure ; les industries et les agro-industries ; le commerce extérieur. Ces quatre secteurs se sont développés dans une interaction complexe, la croissance de l'infrastructure et des échanges extérieurs précédant ou suivant, selon les conjonctures, celle des productions. Pourtant, il est possible de distinguer trois grands cycles économiques emboîtés, qui coïncident grossièrement avec les trois mouvements de longue durée de l'économie mondiale 1873-1895 (phase B), 1895-1929 (phase A), 1930-1950 (phase B) – « La mise en valeur de la colonie se réalise par paliers successifs, les domaines entamés à chaque nouvelle étape sont différents », observe Ch. Robequain en 1939³ – : cycle de la riziculture d'exportation qui débute dans les années 1860 ; à partir de l'application de la stratégie économique doumérienne en 1897, cycle des industries, des mines et des plantations ; enfin, dépression prolongée, quoique inégale selon les branches, de l'économie coloniale après 1930. Mais une étude complète – car l'histoire économique de l'Indochine est entièrement à écrire – devrait distinguer les conjonctures, mettre en évidence les filières de l'innovation, les secteurs moteurs, les relations entre les branches manufacturières et l'économie paysanne. Il faudrait aussi faire la part des innombrables démarrages économiques manqués, des entreprises qui n'ont pas eu de lendemain, notamment dans la Cochinchine des amiraux où, jusqu'au début du XX^e siècle, les créations d'établissements industriels ou de plantations ont presque toutes échoué devant la vitalité de la petite production vietnamienne et du capitalisme chinois, comme le montrent les exemples des rizeries françaises entre 1862 et 1900 ou des scieries entre 1870 et 1885. En 1906, il n'y avait encore que trente-six entreprises industrielles européennes en Cochinchine⁴, où ont fait longtemps défaut les flux de capitaux, l'esprit d'entreprise et les colons. En 1901, la liste électorale de la chambre d'agriculture de la colonie ne compte que 68 concessionnaires et 4 colons ne vivant que des revenus de leur exploitation...

De même, dans le domaine agricole, la colonisation européenne s'est développée de manière anarchique, au moins jusqu'aux années 1928-1930, sporadiquement, sans plan : « Il n'y en a pas, il n'y en a jamais eu ! » s'écrie en 1924 l'inspecteur de l'Agriculture Yves Henry. Dans cette longue liste d'échecs figurent en bonne place celui des centrales sucrières cochinchinoises (l'Indochina Sugar Company, 1870), les déboires cambodgiens de la Société d'études pour la culture du coton en Indochine (1923-1927) lancée par l'infatigable colonel F. Bernard à l'initiative des filateurs et des grandes banques de la métropole (l'exportation indochinoise atteint à peine 900 tonnes en 1937...), ou ceux du café et de l'indigo cochinchinois. L'un des plus cuisants fut celui des usines de dévidage et de tissage de la soie fondées à partir de 1910 par des capitaux lyonnais (usines de la Société franco-annamite de textile à Nam Dinh, établissements Delignon à Phu Phong) avec l'aide financière de l'administration, pour diminuer l'importation coûteuse des soies grèges chinoises et japonaises en France (elle s'élevait à près de 3 milliards de francs en 1928). En février 1921, était créée à Lyon, avec l'appui d'hommes politiques tels que Herriot, Messimy, Pradel, la Compagnie générale des soies, qui construisit une usine de dévidage et de filature à Phnom Penh grâce aux subventions et à l'appui technique du Protectorat, dans l'espoir d'utiliser les excellentes soies cambodgiennes. Mais en raison des carences de la Compagnie comme de l'administration, les plantations de mûriers furent dérisoires et, vers 1927, l'usine de Phnom Penh devait importer une partie importante de ses cocons... En dépit des primes à l'exportation instituées en 1902 au Tonkin, puis généralisées à toute l'Indochine en 1909, la soie tonkinoise était, quant à elle, de 20 % plus chère que la soie achetée à Canton vers 1922. La sériciculture coloniale fut un fiasco.

Les deux protectorats du Cambodge et du Laos furent par excellence terres de déception pour l'entreprise coloniale. Quelques dizaines de colons français s'établissent au Cambodge (vingt-trois de 1897 à 1920) avant que n'apparaissent, vers 1920, les grandes plantations d'hévéas dans la zone des terres rouges⁵. Une filature de soie (1917), une usine d'égrenage du coton, une rizerie (1919), une distillerie (1914) constituent à peu près toute l'industrie moderne du protectorat en 1920 et ne représentent que quelques millions de francs d'investissement⁶. Au Cambodge, le développement colonial n'aura été que commercial : drainage vers Saigon du maïs, du paddy (peut-être 150 000 tonnes vers 1910-1920), du poisson salé, du poivre, du bétail, du coton, du latex. L'importation cambodgienne n'est que de 25 400 tonnes en 1920⁷. « Presque rien n'a été fait pour mettre en valeur cette belle et fertile contrée », notait Doumer en 1897⁸, constat qui, comme le montre A. Forest, est resté, pour l'essentiel, exact pendant toute l'ère coloniale. La formule aurait pu s'appliquer aussi bien au Laos, cet « *hinterland* ingrat d'une bande côtière prodigieusement prospère⁹ », où domine, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, une économie de traite rudimentaire, fondée sur l'échange du bétail, des produits de la cueillette (caoutchouc, benjoin,

cardamome, gomme-laque) et de la chasse contre des articles manufacturés, pratiquée par des commerçants chinois, thai et lao, installés aux chefs-lieux des muong, qui représentent en général les gros établissements de Bangkok, Yunnan Fou et Hanoi. Les importantes mines d'étain de la Nam Patène (1923) et les plantations du plateau des Boloven ne sont que des enclaves industrielles totalement enkystées dans le tissu socio-économique laotien. En 1935, les échanges extérieurs sont infimes (12,6 millions de francs d'importations, 1,4 million d'exportations...). Pour le capitalisme colonial, l'Indochine « utile », ce furent les hautes terres et les deltas vietnamiens.

Les cycles du développement économique

Le cycle de la riziculture

Entre le début de la décennie 1860 et les premières années du XX^e siècle, le support fondamental du développement colonial a été la filière du riz cochinchinois¹⁰. Elle s'est formée, dans le contexte de l'émergence, à partir des années 1790, d'un commerce mondial des riz du Bengale, de Java et de Basse-Birmanie, par l'exploitation des avantages comparatifs de l'économie cochinchinoise : absence de surpeuplement et existence d'une vaste réserve de terres à rizières. Il ne s'est nullement agi de la mise en place d'une riziculture moderne sur les modèles japonais ou italiens. Mais bien plutôt de l'extraversion de la production paysanne et de la transformation capitaliste partielle des systèmes de production et d'échange agricoles autochtones à la suite de l'expansion rapide – en fait commencée au début du XIX^e siècle – de la riziculture depuis les provinces centrales de la Cochinchine vers les terres vierges du delta du Mékong, essentiellement celles de l'ouest de la colonie (le Transbassac), et de son insertion dans le vaste marché extrême-oriental du riz qui s'est constitué après 1850 autour de cinq pôles : Hong Kong et la Chine du Sud, le Japon, Singapour et la Malaisie, les Indes néerlandaises, l'Inde britannique et Ceylan. En dépit des efforts de modernisation entrepris par les autorités et par certains propriétaires français ou vietnamiens, il n'y a pas eu de modification des pratiques culturelles : les rendements sont les plus bas de l'Asie, les engrais chimiques pratiquement inconnus, les variétés cultivées sont très nombreuses (plus de 240 en 1910) et, en conséquence, la composition des riz exportés est très hétérogène : les cotes du « Saigon n° 1 » sont en général de 15 % à 30 % inférieures à celles du « Burma 2 étoiles » ou du « Garden Siam » ; le décorticage rural reste archaïque mais cinq rizeries à vapeur sont construites entre 1869 et 1883, la première usine chinoise s'installant à Cholon en 1877.

En revanche, il y a eu changement du mode de faire-valoir dans la mesure où s'est généralisé un fermage par petits lots associant l'endettement du fermier (*ta dien*) selon un système d'avances des moyens de subsistance et de culture à des taux usuraires avec des relations de

protection/patronage légitimées en termes confucéens et exercées par les grands propriétaires (*dien chu*). L'exploitation du travail s'effectue selon les rapports de domination traditionnels, mais l'appropriation de la terre est capitaliste. Si, en Cochinchine centrale, la grande propriété foncière, exploitée en fermage ou en faire-valoir direct, reste modeste, en revanche, dans l'Ouest, la grande propriété latifundiaire, en germe dès avant la conquête vietnamienne et française, s'est vite imposée sur la base de la vente aux enchères des terres nouvellement mises en culture. Mais, il y a peu d'exploitations en faire valoir direct, peu de véritables colons en dépit d'individualités remarquables : affermage des rizières et rente foncière profilent un capitalisme latifundiaire qui n'entreprendra de se moderniser qu'après les années trente. Enfin relèvent également de structures capitalistes la collecte du paddy, son usinage (387 rizeries et décortiqueries mécaniques en 1939) et l'exportation des riz, dont les hommes d'affaires chinois de Cholon et le capital français ont le contrôle absolu.

Ce développement capitaliste hybride a eu pour condition, outre l'équipement portuaire de la colonie, le creusement du réseau des canaux de drainage du delta qui poursuit l'œuvre entreprise par les empereurs vietnamiens du début du XIX^e siècle. Il a permis de maîtriser un delta, qui, à la différence de celui du fleuve Rouge façonné depuis des siècles par une vieille civilisation paysanne, était encore en 1860 une « terre neuve ¹¹ », un véritable front pionnier.

La construction des canaux a commencé en 1866 par le recours à la corvée. A partir de 1893, de grands programmes quinquennaux ou décennaux, la mécanisation des travaux l'accélérent et aménagent 600 kilomètres de canaux d'au moins 2,50 mètres de tirant d'eau aux plus basses mers et 2 000 kilomètres de canaux secondaires, qui ont pour fonction de drainer les zones inondées et de permettre le transport des récoltes vers Cholon, centre des décortiqueries, et vers Saigon, l'un des plus grands ports d'exportation de riz du monde. Les dragages et la construction des canaux, financés par le budget colonial, ont été le facteur décisif de l'essor de la riziculture du Sud puisqu'ils ont permis la mise en culture des provinces de l'Ouest où la surface des rizières a été multipliée par 21 entre 1869 et 1946. Celles-ci sont rapidement devenues les grandes provinces exportatrices (en gros une tonne exportée par hectare vers 1930). Au total, les superficies cultivées en Cochinchine sont passées de (peut-être) 315 000 hectares en 1836 ¹² à 2 303 000 en 1943 ; la production est de 3 100 000 tonnes en 1940 (6 à 7 millions de tonnes pour l'Indochine) dont en moyenne 1 740 000 tonnes (soit 1 250 000 tonnes de riz et dérivés) sont disponibles. L'exportation de riz indochinois (le Cambodge peut fournir 60 000 à 200 000 tonnes vers 1940, le Tonkin 50 000) a été multipliée par 30 entre 1860 (peut-être 58 000 tonnes) et 1928 (1 797 000), l'année record.

Ainsi s'est structuré dans le sud du Vietnam un grand capitalisme terrien, marchand et usinier ethniquement mêlé : le latifundisme est vietnamien et secondairement français (en 1931, 253 000 hectares appartiennent à des sociétés ou à des propriétaires de statut européen, dont

100 000 environ à cent vingt colons français) ; le contrôle du complexe réseau de ramassage et de stockage du paddy, de la batellerie fluviale et des usines de Cholon (72 en 1939, dont 55 à grosse capacité), celui des prix et du marché appartiennent à la grande bourgeoisie chinoise de Cholon, maîtresse des quatre Congrégations officielles et de dizaines de syndicats d'affaires plus ou moins occultes, en particulier du puissant syndicat des marchands de paddy (quatre-vingts membres en 1930) qui financent et concentrent la collecte de l'intérieur ; une quarantaine de maisons chinoises en 1930 et surtout onze maisons françaises assurent plus de 80 % de l'exportation ; enfin, le financement global de la production comme de l'investissement foncier et usuraire relève des banques françaises : « Cholon appartient à la Banque de l'Indochine par le truchement des Chinois... », dit-on en Cochinchine. Ces structures participent encore de l'économie de traite. Elles reposent en effet sur l'échange de produits agricoles fournis par une société paysanne très pauvre contre les produits de base (pétrole lampant, cotonnades européennes, objets de consommation courante achetés en Chine) importés ou produits sur place par une industrie capitaliste locale, échange organisé dans le cadre du monopole commercial de maisons coloniales d'import-export françaises ou chinoises et du vaste réseau d'intermédiaires chinois qui drainent la production agricole et distribuent les articles de consommation élémentaire.

Le partage de la rente s'effectue très inégalement entre les exportateurs de riz, les latifundiaires et la masse des *ta dien*. Au Tonkin, comme l'a montré Ta Thi Thuy¹³, un essai de développement d'une traite rizicole du même type eut lieu entre 1890 et 1900 sur les franges septentrionales du delta, dépeuplées pendant les opérations de pacification, avec la concession à des Français des terres abandonnées et leur remise en culture par des métayers vietnamiens, parfois les anciens propriétaires, installés en villages sur les concessions : 198 000 hectares ont été ainsi concédés aux Européens. Mais dès 1898, la tentative était un échec et la rizière européenne ne dépassait pas 30 000 hectares au Tonkin en 1937, seules les plantations de caféiers ont réussi à se maintenir. En revanche, dans le sud de l'Indochine, bien d'autres activités relèvent de l'économie de traite : le commerce du bétail de trait cambodgien exporté sur pied aux Philippines, à Singapour et au Siam, celui du poisson séché ou salé du Grand Lac khmer et du delta du Mékong, le trafic de la cannelle des plateaux « moi » au Quang Nam, celui des produits forestiers des provinces périphériques du Cambodge, et surtout l'exportation des maïs cambodgiens qui se développe à partir de 1903 à la faveur de la politique de taxation des grains étrangers à l'entrée en France.

Cette traite du paddy a connu un développement impressionnant en Cochinchine, à la différence du Cambodge et du Tonkin qui ne fournissent au plus que 300 000 à 400 000 tonnes sur une exportation annuelle moyenne de 1 331 000 tonnes entre 1919 et 1923. Elle atteint son apogée dans la période 1922-1930, durant laquelle 46 000 hectares sont mis en culture en moyenne chaque année dans le delta du Mekong. Les cours

élevés du paddy accroissent considérablement les revenus des propriétaires. Tant qu'ils ont été supérieurs à 2,37 piastres par picul de 60 à 65 kilos, les propriétaires du Transbassac et les *ta dien* rentraient dans leurs frais, sans qu'il soit nécessaire d'utiliser des *inputs* modernes. D'où une énorme inflation de crédits investis dans la riziculture : on estimait la dette de la rizière cochinchinoise à 600 millions de francs en 1930 et elle était particulièrement lourde dans le Transbassac (340 F à l'hectare en moyenne dans la province de Bac Lieu, 540 F dans celle de Go Cong¹⁴). Tout le système de crédit mutuel rural servit à financer l'expansion de la rizière extensive. Vers 1930, l'Indochine est le deuxième exportateur mondial de riz derrière la Birmanie, le premier fournisseur de la Chine avec 30 % à 40 % de l'importation ; elle assure environ le quart de l'exportation mondiale, et le riz représente à lui seul presque toujours plus de 60 % de la valeur de ses exportations jusqu'en 1930 (61,7 % en 1913, 74,5 % en 1921, 69 % en 1928).

Le cycle des mines, des plantations et des industries manufacturières

Mais, dans l'intervalle, de nouvelles filières de développement se sont ajoutées à la riziculture d'exportation à partir du proconsulat de de Lanessan (1891-1894), qui prélude à un nouveau cycle d'expansion du capitalisme colonial, à l'échelle de l'Indochine cette fois. Tournant important que cette décennie 1890 : partout dans le monde la colonisation cherche à passer à l'exploitation rationnelle de la nature tropicale. Essentiellement industriel, ce cycle s'ordonne autour de la trilogie charbonnages et mines, plantations, industries non concurrentes des industries métropolitaines. A la fin du XIX^e siècle, la première industrialisation asiatique et le développement de l'importation du charbon au Japon et en Chine côtière valorisent le bassin houiller de Quang Yen au Tonkin, un gisement d'antracite de qualité exceptionnelle, exploité en « découvertes » (Hatou, Campha) au bord de la mer, auquel s'ajoutent les deux petits bassins de Phan Mê au nord de Thai Nguyen (1910) et de Nong Son au sud de Tourane (1900-1920). Quang Yen est mis en exploitation par deux puissantes sociétés : la Société française des charbonnages du Tonkin (SFCT), créée en 1888 et contrôlée par le Crédit industriel et commercial, concessionnaire du gisement de Hon Gai, et celle des Charbonnages de Dong Trieu (SCDT) fondée en 1916, contrôlée par la famille De Redon et par la Banque nationale de crédit. Dès le début du siècle, l'Indochine exporte 200 000 tonnes de houille, 1,8 million de tonnes en 1939, elle est alors le principal exportateur d'Extrême-Orient après la Mandchourie. Vers 1905 a également commencé l'exploitation des minerais non ferreux de la Haute région du Tonkin. Elle suscite une véritable fièvre de prospection entre 1926 et 1930. Ainsi se développent une industrie du zinc, à partir des mines de Cho Dien acquises en 1920-1921 par la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine, et l'extraction de l'étain du gisement de Tinh Tuc près de Cao Bang et de celui de la Nam Patène (Phon Tiou) au Laos central, reconnu par la Société d'études

et d'exploitation minières de l'Indochine et exploité par la Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient. A partir du *rush* minier de 1925-1929, la production de minerais et de métaux devient l'un des postes importants de l'exportation.

Le second secteur en développement au cours de la grande phase de croissance 1895-1930 est celui des industries de transformation. Dès 1907, elles regroupent quatre-vingt-cinq entreprises au Tonkin, représentant un investissement de 41,7 millions de francs. Toutefois leur développement a été sévèrement limité par la pression des industries métropolitaines qu'elles auraient pu concurrencer. « Il n'a été donné à aucune colonie de développer librement ses industries, écrit en 1939 le géographe Charles Robequain ; la possibilité même de ce développement a paru longtemps paradoxale et comme inconcevable. L'Indochine n'a pas échappé à cette loi [...] ¹⁵. » Elles sont donc tournées vers l'exportation sur les marchés asiatiques ou vers des secteurs du marché intérieur que l'industrie métropolitaine ne peut ravitailler. Un premier ensemble d'activités regroupe les entreprises situées immédiatement en aval de l'extraction minière : usines de première transformation des produits miniers, telles que les fabriques d'agglomérés de Hon Gai, les centrales électriques de Hon Gai et Uong Bi, ou usines grosses consommatrices de charbon, assurées de trouver des débouchés dans la colonie ou en Asie orientale, comme la puissante cimenterie de la Société des ciments Portland artificiels de l'Indochine à Haiphong, fondée en 1899, qui exporte entre 20 % et 80 % de sa production.

Deuxième ensemble : les industries nées de l'urbanisation et de la politique d'équipement, telles que les quarante-deux centrales électriques (1935), toutes d'une faible puissance, qui alimentent un réseau électrique embryonnaire, les ateliers de montage et de réparation ferroviaires, l'arsenal de la Marine à Saigon, les petits chantiers navals de Haiphong, les verreries, les manufactures de porcelaine. Un troisième ensemble est constitué par les industries de consommation, liées à l'activité des régies, comme les cinq distilleries d'alcool de la Société des distilleries de l'Indochine, à l'essor de l'agriculture coloniale, comme les huileries, les savonneries, les brasseries ou les trois grandes raffineries de sucre des Sucreries et Raffineries de l'Indochine, les quatre manufactures de tabac, et, surtout, l'industrie cotonnière. En fait, ce mode d'industrialisation limitée résulte des insuffisances de l'industrie métropolitaine qui laissaient un espace pour un développement local. L'industrie cotonnière, étudiée par I. Nørdlund ¹⁶ en fournit un exemple. Elle a pu se développer comme industrie de substitution vendant des filés à un actif artisanat vietnamien à la faveur des tarifs douaniers qui frappaient l'importation des filés indiens. Transposition du modèle textile français ancien de la « fabrique », elle met en synergie la grande filature mécanisée et un tissage dispersé, soit à domicile, soit dans le cadre de l'artisanat, inséré au sein de l'économie paysanne. En 1940, les quatre filatures modernes de la Société cotonnière du Tonkin (14 000 ouvriers) ravitaillaient les 50 000 tisserands du delta, mais le groupe a développé peu à peu à Nam Dinh un

complexe cotonnier complet en leur ajoutant trois tissages. Au Tonkin, usines et ateliers font vivre au moins 120 000 travailleurs du coton. A Saigon, l'usine de la Société cotonnière de Saigon, ouverte en 1924, possède 10 000 broches et 400 métiers.

Le secteur agro-industriel des plantations s'est organisé à partir de l'adoption sous De Lanessan d'une politique de concessions agricoles au Tonkin et en Annam, et de la mise au point du régime des concessions (textes de 1913, 1928 et 1929) : limitation des concessions gratuites à 300 hectares, au-delà attribution des concessions après adjudication par arrêté du gouvernement général, exclusion des planteurs étrangers et chinois. En 1926, un programme de colonisation est mis en œuvre. La surface totale exploitée par les colons et les planteurs européens, qui était passée de 11 390 hectares répartis entre 116 exploitations, principalement cochinchinoises, vers 1890 à 322 000 hectares, dont 198 000 au Tonkin, en 1900, atteint 1 million d'hectares en 1937, dont 110 000 au Tonkin et 610 000 en Cochinchine ; 400 000 hectares sont alors effectivement mis en valeur. L'avenir de l'économie de plantation a longtemps été incertain. Il s'amorce vigoureusement pendant la conquête du Tonkin avec la culture du caféier *Arabica* (la première plantation est aménagée en 1888 près de Kê So), cultivé en association avec l'élevage des bovins pour la fumure sur les terrasses du delta, à l'ouest de Hanoi et de Son Tay, plus près de la côte vers Phu Ly et Ninh Binh, et en Annam sur les zones de terres rouges du Thanh Hoa et du Nghê An ainsi que sur les hauts plateaux du Sud entre Kontum et Djiring. En 1937-1938, 13 000 hectares produisent environ 1 500 tonnes de café. Les plantations de théiers se sont développées sur les terres rouges du Sud-Annam (Kontum, Plei Ku, Darlac, Haut Donnai) à partir de 1924 : en 1938, 3 000 hectares produisent 812 tonnes de thé noir exporté vers la France et l'Afrique du Nord. Les résultats ont donc été limités.

C'est l'hévéa qui a porté l'expansion de l'économie de plantation en Indochine et qui en a été la grande réussite¹⁷. La période de la récolte du latex en forêt ou en savane dure jusque vers 1915. Mais l'ère du caoutchouc de plantation s'est ouverte en Cochinchine, comme dans le reste de l'Asie du Sud-Est, vers 1897-1898, avec les premiers essais d'acclimatation d'hévéa *brasiliensis* et de plantation expérimentale, menés à l'initiative de l'administration au jardin d'essais de Ong Yen et surtout de particuliers, le Dr Yersin et l'agronome Vernet notamment, sur la plantation qu'ils aménagent à Suoi Giao en 1897. Une première génération de plantations, généralement inférieures à cent hectares, se développe à partir de 1909 sur les terres grises (alluvions sur latérite) proches de Saigon. En dépit des cours élevés du caoutchouc (leur record historique est atteint en 1910), les superficies plantées ne dépassent pas 15 850 hectares en 1919, la production est d'à peine 3 500 tonnes, l'investissement scientifique et technique presque inexistant et la productivité faible.

La grande plantation capitaliste a pourtant déjà débuté vers 1905 sur le vaste croissant des terres rouges basaltiques qui s'étend sur environ trois cents kilomètres du nord-ouest à l'est de Saigon, entre les plateaux de grès

du Cambodge et ceux du Sud-Annam : plantations de Suzannah, An Loc, Quan Loi, Xa Trach, etc. Malgré le ralentissement de la consommation mondiale après 1919 (mais celle de la France double en quatre ans : 35 700 tonnes en 1926, 71 400 en 1929), la cartellisation de la production mondiale dans le cadre du plan Stevenson (1^{er} novembre 1922) provoque un nouvel essor du marché caoutchoutier en 1924-1925 et enrayer la chute des cours jusqu'en 1928. En Indochine, un véritable boom de l'hévéa s'ouvre en 1926 et va durer jusqu'en 1930 : en cinq ans les surfaces plantées bondissent de 18 000 hectares en 1925 à 78 620 en 1929, qu'entretiennent alors 70 000 coolies, contractuels venus du Tonkin et de l'Annam ou libres recrutés sur place, pour atteindre 133 000 en 1942, dont 103 000 en Cochinchine et 28 600 au Cambodge. A la différence de la Malaisie et des Indes néerlandaises, la grande plantation capitaliste domine. Les plantations vietnamiennes, toutes inférieures à cinquante hectares, n'occupent que moins de 7 % des surfaces en 1943, les soixante-trois petites plantations européennes (trente à cinquante hectares en général) surveillées par un « caporal » vietnamien n'ont pas plus d'importance. En 1937, 68 % de la superficie plantée appartiennent à vingt-sept sociétés contrôlées par des holdings métropolitaines. Trois grands groupes assurent à eux seuls plus des deux tiers de la production en 1944 : le groupe Rivaud-Hallet (31 %), par ailleurs fort implanté en Malaisie et à Sumatra, Michelin (11 %) et le groupe de la Banque de l'Indochine (SIPH, etc., 29,6 %).

Très récentes, les plantations indochinoises ont bénéficié des avancées techniques réalisées ailleurs. Après 1929, elles greffent massivement leurs arbres avec les meilleurs clones : en 1942, leur taux de surfaces greffées (42 %) est le plus élevé du monde. Elles imposent le modèle de la plantation scientifique et industrielle, esquissé par Vernet avant 1914 et mis au point à Sumatra et en Malaisie, en s'assurant d'ailleurs l'expertise d'agronomes qui avaient contribué à l'élaborer comme Van Pelt et P.J.S. Cramer. Homogénéité des arbres, saignées alternées saisonnièrement, recherche de la productivité maximale, technicisation toujours plus poussée du métier de planteur, embauche systématique d'ingénieurs et d'agronomes, parc de camions, usines électrifiées pour la fabrication des « partitions » de caoutchouc, laboratoires et recherche permanente, taylorisation du travail des ouvriers, gestion comptable rigoureuse, lutte antipaludéenne méthodique à partir de 1927, aménagement géométrique de l'espace font de la plantation des années trente une véritable usine agro-industrielle. Passé la crise, les plantations indochinoises sont les plus modernes d'Asie et les plus compétitives du monde. Étant donné qu'il faut en moyenne six ans entre la mise en terre de l'arbre et la première récolte de latex, onze pour qu'il atteigne sa production maximale, la croissance de l'exportation est postérieure à 1930 : 10 000 tonnes exportées en 1929, mais 60 000 en 1938, 75 200 en 1942, dont les deux tiers sont le fait de dix-neuf sociétés. L'Indochine est alors le troisième exportateur du monde avec 6,5 % des ventes, mais loin derrière la Malaisie et les Indes néerlandaises. Jusqu'en 1940, plus d'un milliard de

francs courants ont été investis dans l'hévéaculture dont le revenu virtuel est alors estimé à plus de deux milliards¹⁸.

Les grands travaux de la colonisation

Ce second développement colonial a été précédé et accompagné jusqu'aux années trente par la construction d'une infrastructure de transports modernes. « L'Indochine [...] s'est faite par l'acier et par l'argent : par l'acier du rail et par l'argent du budget commun », peut déjà écrire *La Quinzaine coloniale*, le 25 mai 1902. Mais tout autant par la route... La composante initiale de cette infrastructure a été la batellerie à vapeur, en particulier en Cochinchine où le remorquage a accru considérablement la rotation des jonques. Toutefois, ni la batellerie traditionnelle ni le cabotage « indigène » n'ont été éliminés : ce dernier représente en tonnage le tiers du trafic maritime de l'Indochine en 1936-1937. Les lignes de chaloupes à moteur des Messageries fluviales de Cochinchine sont ouvertes très tôt. Elles atteignent Khône en 1890 et sont prolongées par la suite sur les biefs navigables du Mékong de Savannakhet jusqu'à Vientiane. Sur les bras du bas Mékong circulent, vers 1930, environ deux cents chaloupes à vapeur et plus de cent mille barques et jonques. Le Fleuve Rouge est remonté par les chaloupes jusqu'à Lao Kai, à huit cents kilomètres à l'intérieur.

L'époque de l'équipement ferroviaire, quant à elle, s'ouvre avec le vaste programme élaboré entre 1891 et 1898, dit programme Doumer, lequel a conçu le chemin de fer, sur le modèle du plan Freycinet de 1878-1886, avant tout comme un instrument de pénétration impérialiste en Chine, mais aussi comme le moyen de désenclaver l'espace alvéolaire de l'économie rurale et de le connecter aux marchés régionaux, aux nouveaux pôles d'industrialisation et aux marchés extérieurs. En 1942, 2 767 kilomètres de voies à un mètre sont en exploitation, auxquels s'ajoutent les 464 kilomètres de la ligne du Yunnan (Lao Kai-Yunnan Fou), ce substitut à la décevante artère fluviale du haut fleuve Rouge. La plupart des lignes ont été construites, financées et gérées par la Compagnie des chemins de fer de l'Indochine, entreprise publique, en dehors de la partie chinoise de la ligne du Yunnan, construite entre 1901 et 1911 par la Compagnie des chemins de fer du Yunnan, privée quant à elle, concessionnaire de la ligne, qui a cependant reçu d'énormes subventions du budget général. La principale réalisation a été le Transindochinois (1 860 kilomètres), ouvert par tronçons successifs : Lang Son-Vinh (1905), Tourane-Huê (1906), Huê-Quang Tri (1908), Saigon-Nha Trang (1913), Vinh-Dong Ha (1927), et Tourane-Nha Trang (1936). En revanche, les projets de jonction ferroviaire entre le Transindochinois et le Mékong, et entre Saigon et Phnom Penh n'ont pu voir le jour, seules des lignes de pénétration très restreintes, Saigon-My Tho (1885), Phnom Penh-Battambang-Mongkolborey, Saigon-Loc Ninh (1933), ligne de Nha Trang à Dalat, ligne Tan Ap-Xom Cuc prolongée par un téléphérique vers le col de Mu Gia en direction du Laos, ont été construites.

L'investissement ferroviaire, très coûteux (en 1908, les dépassements du devis initial de construction de la ligne du Yunnan atteignent 72 %...), a déçu. A la différence des réseaux européens, les recettes du trafic de voyageurs ont longtemps été supérieures à celles du trafic de marchandises que concurrence la voie d'eau. En 1937, 1 171 000 tonnes de marchandises seulement sont transportées, l'exploitation est à peine équilibrée (elle a été déficitaire de 1903 à 1935). Mais, en dépit des critiques dont il a été l'objet, le Transindochinois, cet « Imperial Corridor » selon l'excellente formule de D.W. Del Testa¹⁹, n'en a pas moins contribué, comme les recherches de cet historien l'ont mis en évidence, à vertébrer une nouvelle géographie de la production et de l'échange. Mais, également, à construire un nouveau regard collectif sur le monde et, au moins dans le cas vietnamien, à unifier l'espace national : dès l'achèvement du tronçon Hanoi-Vinh (321 kilomètres) en mars 1905, la durée du trajet s'abaisse de cinq jours à moins de vingt-quatre heures et, dès 1920, la quatrième classe réservée aux « indigènes » représente 93,5 % du trafic voyageurs.

En 1911 a été lancé un programme routier cohérent, mieux à même, pensait-on, d'accélérer la mise en valeur et de débloquer le Laos et les hauts plateaux vietnamiens, fondé, à partir de 1918, sur la distinction entre routes locales, à la charge des différents territoires de l'Union indochinoise, et routes coloniales, à la charge du budget général. Les éléments essentiels sont la RC 1 de Hanoi à la frontière du Siam (1 285 kilomètres), qui emprunte le tracé rectifié de l'ancienne « route mandarine », les réseaux très denses des routes de digue des deltas du fleuve Rouge et du Mékong, et les quatre grands axes de pénétration vers Mon Cai, Lang Son, Cao Bang, Ha Giang au Nord, les trois axes Savannakhet-Quang Tri, Vinh-Thakkek et Vinh-Luang Prabang en direction du Laos, les voies des hauts plateaux du Sud-Annam (Kontum-Plei Ku-Qui Nhon, Ban Me Thuot-Nha Trang, Saigon-Da Lat). En 1943, avec 32 000 kilomètres empierrés et 5 700 asphaltés, un parc automobile de 18 000 véhicules, un trafic de 40 à 50 millions de voyageurs, l'Indochine dispose de l'un des meilleurs réseaux routiers de l'Asie orientale.

Le décollage de l'économie coloniale est allé de pair avec la croissance des deux grands ports deltaïques. Haiphong²⁰, sur l'une des embouchures du Thai Binh, le Cua Cam, débute sous la forme d'un modeste entrepôt de la China Merchants Navigation Company en 1874. D'abord point de débarquement du corps expéditionnaire, le port s'équipe à partir de la construction des premiers docks en 1886 et d'un arsenal en 1888. En dépit des insuffisances du site (envasement, existence d'une double barre à l'entrée du Cua Cam) qui contraignent à de coûteux dragages et à des déchargements en baie de Ha Long, le port, complété par ses annexes charbonnières de Port-Redon, Hon Gai et Campha, point de jonction de la navigation maritime et des lignes françaises d'Extrême-Orient avec l'active batellerie du delta, est le grand débouché du Yunnan et du Tonkin avec un trafic de 1,2 million de tonnes en 1937.

La croissance de Saigon, sur la rive droite de la rivière du même nom, à quatre-vingts kilomètres de la mer, a été beaucoup plus considérable. Elle remonte, en fait, au moins au début du XIX^e siècle. La conquête française, l'ouverture des lignes commerciales Europe-Chine – dès 1858, l'armement Eymond et Henry de Bordeaux crée une ligne régulière sur Singapour, Manille, Hong Kong et Shanghai – donnent un coup de fouet au port qui s'insère dans le trafic européen et chinois en Extrême-Orient, en particulier dans le commerce du riz avec Hong Kong, en plein essor vers 1860, des poivres et des produits européens. En 1864, près de vingt-cinq mille jonques chinoises fréquentent Saigon²¹. Le grand commerce est à l'origine de la croissance des maisons de commerce françaises, des bordelaises notamment, telles la puissante maison Denis frères, créée à Saigon en novembre 1862, ou encore Roque, Sensine et Chalès, Renard, mais aussi anglaises et allemandes. La colonisation en fait une agglomération (450 000 habitants en 1941) et un port modernes sur environ six kilomètres en aval de la ville à la rencontre de l'intense trafic fluvial, qui converge depuis le Cambodge et les provinces de Cochinchine à Cholon sur près de vingt-cinq kilomètres, le long de l'Arroyo chinois et des canaux qui le doublent depuis 1906, avec la navigation de haute mer. Saigon est le port le plus actif de la rive nord-ouest de cette « Méditerranée asiatique » qu'est la mer de Chine méridionale. Son dynamisme résulte de la mise en connexion des flux de marchandises, de capitaux et de devises, d'hommes, en provenance ou à destination de quatre espaces économiques en connexion, dont il serait important de sonder les dynamismes articulés : Marseille et l'Europe, Hong Kong et la Chine, Singapour et le monde malais, l'Indochine méridionale et centrale jusqu'au Sud-Laos. Son trafic (2 140 000 tonnes en 1937) le classe au sixième rang des ports français. Entre Haiphong et Saigon, aucun autre centre portuaire important ne s'est développé, faute d'arrière-pays suffisamment actif : Nha Trang, Qui Nhon, Tourane, Ben Thuy ne sont que des escales ou les débouchés des petits deltas côtiers de l'Annam. Il en est de même des petits ports fluviaux du Mékong, de Vientiane à Phnom Penh, simples appointements animés par le trafic en direction ou en provenance de Bangkok.

Au terme de ces deux grands cycles de l'économie coloniale, un bouleversement irréversible de l'espace indochinois s'est accompli. La relative uniformité des systèmes de production et d'échange précoloniaux a cédé la place à une différenciation poussée en espaces économiques et sociaux inégalement développés. Ainsi structurée, l'Indochine est désormais une réalité historique multiple et ineffaçable. Le changement le plus visible est le vaste déplacement de la géographie des échanges qui s'est opéré. Jadis, ces derniers s'effectuaient pour une large part selon des directions méridiennes par le cabotage ou par la succession de lagunes navigables du Nord-Annam – sorte de réplique en réduction du Grand Canal impérial chinois – qui réunissaient le delta du Fleuve Rouge à Huê. Sur ce dessin général qui privilégiait le commerce régional et interrégional s'est surimposé un nouveau réseau d'échanges caractérisé par la

prépondérance des axes ouest-est, et par leur convergence vers les deux grands ports coloniaux. En second lieu, les échanges des pays du Mékong avec le Siam se sont affaiblis et le Cambodge se trouve économiquement soudé à la Cochinchine. De plus, l'écart de développement entre les pays du Mékong et les pays vietnamiens s'est, en quelques décennies, brusquement accru. Jusqu'en 1954, les premiers vont constituer, avec l'immense dorsale montagneuse du nord et du centre de la péninsule, une vaste réserve foncière, forestière, minière, soumise à la gestion plus ou moins effective des grandes administrations techniques de la colonie, du Service forestier notamment, et, pour une assez large part, à l'administration militaire. A cette Indochine des « réserves » s'oppose celle des deltas vietnamiens où se sont implantées des structures économiques extraverties : économie de traite rizicole dans le delta du Mékong, industrie minière du Nord, agro-industries des plantations sur les hautes terres à la périphérie des deltas. Mais, là encore, l'écart se creuse entre les deltas cochinchinois, où la production est fortement articulée au marché asiatique, et les deltas du Centre et surtout du Nord, qui restent dominés par la micro-riziculture intensive « autocentrée ».

La modernisation technique et scientifique

Pour les sociétés autochtones, la colonisation a bien représenté l'entrée, sans nul retour en arrière possible, dans l'ère de l'économique. Cette mutation a eu pour corollaire inévitable un transfert, limité mais bien réel, du système technique et des savoirs scientifiques des sociétés industrialisées, indispensables au fonctionnement de l'économie coloniale. En quelques décennies, les sociétés indochinoises vont changer d'horizon historique, passer sans transition de la « civilisation du végétal » à l'ère de la soumission de la nature, du chemin de fer, de l'automobile, de l'avion, même si l'immense majorité des colonisés n'a guère bénéficié et n'a été que la spectatrice lointaine ou l'instrument de cette mutation dont il n'est possible d'évoquer ici – très sommairement – que la seule mutation du rapport de l'homme à la nature.

Tout comme aux Indes néerlandaises, la science et les scientifiques coloniaux, en liaison étroite avec le Muséum d'histoire naturelle, le Jardin colonial et l'École d'agriculture coloniale de Nogent, avec l'administration et les hommes du « parti colonial » (Chailley-Bert notamment) ont été des acteurs déterminants de la définition et de la gestion des projets de mise en valeur, les promoteurs d'une instrumentalisation rationnelle et techniciste de la nature péninsulaire. La colonisation a été aussi une entreprise savante, la prise de possession scientifique de la biosphère indochinoise couplée à la domination et à l'exploitation de ses populations. A cet égard, l'action des botanistes, tels Guillaume Capus, nommé par Doumer à la Direction de l'agriculture et du commerce créée en 1897, et surtout Auguste Chevalier, brillant savant du Muséum, appelé par Sarraut à la tête de l'Inspection des services agricoles en 1914, des agronomes comme Yves Henry, qui en reprend la direction à partir

de 1923, des ingénieurs du Corps des Ponts et Chaussées et de l'Inspection des travaux publics, des pastoriens comme Calmette et Yersin, est essentielle. Celle des nombreuses institutions et manifestations scientifiques mises sur pied²² ne l'est pas moins : Jardins botaniques de Saigon (1863) et de Hanoi (1886) – à leurs débuts des jardins expérimentaux –, Mission scientifique de l'Indochine créée par Doumer en 1902, missions d'exploration multiples comme celles de Pavie et de ses collaborateurs au Laos (1879-1894), Service géologique (1898), Service forestier (1901), Institut océanographique (1922), concours agricoles, ouverts dès 1894 au Tonkin, expositions, musées, foires agricoles et industrielles (Saigon, 1880, Hanoi, 1902, Huê, 1915, etc.), Conseil des recherches scientifiques, etc.

Le volontarisme doumérien organise la coopération de la science et des filières de la production coloniale en constituant un ensemble cohérent d'appareils économiques : chambres d'agriculture, Direction de l'agriculture et du commerce, réorganisée en 1925 dans la puissante Inspection de l'agriculture et des forêts, Services agricoles du Tonkin (1897), de l'Annam et du Cambodge (1898), de Cochinchine (1899). Appareils doublés par les syndicats de planteurs et de riziculteurs, par un réseau scientifique non négligeable, tout particulièrement agronomique : laboratoires d'analyse chimique agricole et industrielle de Saigon (1898) et de Hanoi (1899), jardins et champs d'essais, stations agricoles, École vétérinaire de Hanoi (1917), École supérieure d'agriculture et de sylviculture de Hanoi (1918), qui forment des techniciens autochtones, Institut d'agronomie coloniale (1918) devenu en 1925 Institut des recherches agronomiques et forestières de l'Indochine (IRAFI), composé de stations spécialisées (Can Tho et Battambang pour le riz, Ong Yen, Gia Rai, les Boloven pour l'hévéa, Plei Ku pour le théier et le caféier), etc. Le gouvernement général organise un corps d'ingénieurs agronomes (10 en 1900, 55 en 1929), le Service de la statistique générale de l'Indochine (1922), qui publie le *Bulletin économique de l'Indochine* et les dix *Annuaires statistiques de l'Indochine* (1913-1942), le Bureau de climatologie et de météorologie agricoles (1927) qui, en 1934, centralise les relevés de 490 stations, le Laboratoire d'hydraulique et d'étude des sols de Phu An, l'Office indochinois du riz (1930), chargé de l'amélioration des procédés cultureux et des techniques d'usinage, des stations de grainage et des magnaneries modèles dans les provinces séricicoles (six en Annam), l'Institut de recherche sur le caoutchouc en Indochine (IRCI, 1940). Dans les années 1920-1930, les pratiques de l'agronomie scientifique s'imposent dans les plantations et les entreprises agricoles coloniales, tendent même, çà et là, à pénétrer timidement l'agriculture paysanne.

Outils de la colonisation, ces institutions souvent rivales comme les inspections de l'agriculture et de travaux publics sont loin d'avoir donné satisfaction. Beaucoup ont été éphémères, comme l'Institut de recherche scientifique de Saigon (1919), conçu par Auguste Chevalier sur le modèle du Muséum de Paris et dissous par Y. Henry en 1923 dans l'IRAFI aux finalités directement utilitaires, ou n'ont pas dépassé le stade

infrascientifique comme l'université de Hanoi. L'État colonial n'est pas un bloc. Il est traversé de débats et de conflits qui portent en fin de compte sur le choix des stratégies de développement et sur l'évaluation de leurs coûts sociaux et politiques. En fait, la recherche appliquée l'emporte pendant l'entre-deux-guerres. En 1924, l'agronome Y. Henry dénonce les graves insuffisances des services agricoles : ignorance des besoins hygrométriques des cultures, de la biochimie des sols inondés, de l'évolution des rendements, coupure totale avec les savoirs paysans, absence de programmes de sélection et de standardisation des paddys, rivalités des clientèles scientifiques, inertie et lourdeur des services, peu d'effets de leur action²³. Néanmoins, celle-ci est loin d'avoir été nulle, au moins dans certains domaines comme la lutte contre les grandes épizooties de 1929-1930. Plus généralement, un vaste travail de transfert et d'acclimatation des plantes (gutta-percha, hévéa, caféier, essences forestières...), de collecte de spécimens, d'inventaire scientifique des écosystèmes indochinois, de connaissance et de transformation des systèmes de culture, s'engage dès les années 1860. Comme en Occident, la nature est désormais l'objet d'une mise en ordre et d'une insatiable appropriation intellectuelle.

Dans des espaces entiers de la péninsule (deltas, moyennes altitudes, zones urbaines), la colonisation importe et répand lentement à la fois ses fragiles écosystèmes spécialisés, ses conceptions conservationnistes, la défriche prédatrice. La forêt indochinoise, l'un des grands massifs boisés de la zone intertropicale, estimée en 1922 à 31 millions d'hectares pour une superficie totale de 70 millions, se trouve placée sous une gestion étatique minimale directement inspirée des conceptions de l'école forestière française. Son inventaire scientifique a commencé avec la publication entre 1876 et 1906 de la monumentale *Flore forestière de la Cochinchine* de J. B. Pierre, qui a exploré treize années durant le bassin inférieur du Mékong et la presqu'île de Malacca, prolongée par la *Flore générale de l'Indochine* de H. Lecomte entre 1907 et 1943. Son exploitation industrielle est en cours. Si la colonisation semble avoir perturbé, voire déstabilisé, des situations de relative homéostasie forestière, ajoutant ses effets à ceux de la défriche paysanne, avec elle s'ébauche très tôt un conservationnisme contraignant des écosystèmes forestiers associé à une foresterie marchande. Dès la fin du XIX^e siècle, le playdoyer conservationniste colonial dénonce les *ray* de la haute région du Tonkin, le cantonnement des brûlis montagnards s'esquisse, les premières réserves forestières se constituent (444 en 1930 sur 2 250 000 hectares). Au Tonkin, le forestier J. Prades estime en 1921 que la forêt est passée de six millions d'hectares en 1900 à cinq millions en 1909 et il évalue déjà à 1 200 000 hectares le déficit des surfaces boisées nécessaires pour assurer une consommation moyenne de 2 m³ par habitant et par an tout en maintenant le taux de boisement minimum souhaitable en milieu tropical de 40 % de la superficie du protectorat²⁴. La tendance générale est de refouler les savoirs et les pratiques coutumiers des peuples de la forêt, de « tropicaliser » la sylviculture européenne, de mettre en réserve une part du couvert arboré

– on n’y parviendra guère sur plus du dixième de sa superficie –, corollaires obligés de la durabilité de son exploitation commerciale.

Pourtant le « développement » colonial n’a pas été en mesure de dépasser un certain nombre de limites historiques rigides : rythmes de croissance inférieurs à ceux des colonies britanniques ou hollandaises de l’Asie du Sud-Est, archaïsmes et lacunes économiques multiples en comparaison de ces dernières – pas d’industrie des engrais, pas de métallurgie, pas d’hydroélectricité, pas d’industrie du jute, etc. –, mécanisation limitée à quelques secteurs par suite du très bas niveau des salaires, non-pénétration dans l’économie paysanne d’*inputs* modernes, prédominance écrasante et durable au sein du capitalisme colonial des branches exportatrices de matières premières. Surtout, l’incapacité à passer au stade d’une industrialisation diversifiée a été totale. En 1939, le nombre des abonnés aux différents réseaux de distribution d’électricité n’est que de 63 480²⁵. La consommation d’électricité par habitant est évaluée à 2 kwh en 1935 (39 en France), et ce n’est qu’en 1933 que s’esquisse dans le delta du Fleuve Rouge, à partir de la centrale de Hanoi, un réseau de distribution à haute tension. Les industries de transformation modernes n’occupent pas plus de 150 000 ouvriers en 1939²⁶. Le pourcentage de leur production et de celle des mines dans le revenu national de l’Indochine tel que l’évalue une étude de 1937²⁷ n’est que de 19,6 %.

Certes, l’Indochine est la moins « sous-industrialisée » des colonies françaises : sa part dans l’ensemble des investissements industriels privés dans l’Empire, Maghreb exclu, passe de 19,2 % en 1916 à 32,5 % en 1940²⁸ et, dès les années vingt, le principe de son industrialisation fait déjà l’objet d’un consensus théorique dans les milieux coloniaux. Le gouverneur général Maurice Long ne déclare-t-il pas en 1921 : « Notre Indochine, figurera bientôt au premier rang des pays industriels d’Asie²⁹. » Mais les nombreux projets de développement d’un capitalisme colonial relativement industrialisé n’y eurent pas des aboutissements qualitativement différents de ceux des autres colonies, qu’il s’agisse du plan Sarraut de 1921, du programme Maginot de 1929, du Plan d’outillage des colonies élaboré par la Conférence impériale de 1934-1935, du Programme quinquennal de travaux publics de 1939, du Plan décennal d’équipement du gouvernement de Vichy de 1942, ou de projets moins connus comme le vaste programme d’investissements défini par la mission Jeancard au Tonkin, en 1918, qui prévoyait de construire un port en baie de Ha Long et un puissant complexe industriel à Quang Yen sur cinq cents hectares. Les réalisations ont essentiellement porté sur l’extension de l’infrastructure des transports destinée à valoriser les productions commercialisables sur les marchés extérieurs³⁰. Le modèle économique que les responsables de la colonisation indochinoise cherchèrent à mettre en œuvre fut le modèle de Java, celui d’un capitalisme colonial moderne, exportateur de produits bruts ou semi-bruts, à forte productivité technique et à rendement financier élevé, mais jamais – du moins avant 1946-1947 et il était trop tard... – celui d’une industrialisation et d’un développement plus global proche de l’exemple

qu'en offraient l'Inde coloniale, la Chine du bas Yangzi ou la Mandchourie japonaise. Ces tendances lourdes du développement colonial persisteront bien au-delà de la Seconde Guerre mondiale. Inertie historique qu'explique l'obstacle massif qu'opposaient à l'industrialisation non seulement l'existence de sociétés – et plus encore de véritables civilisations – paysannes très vivantes, mais tout autant les contraintes et les blocages propres aux structures de base du capitalisme colonial mises en place à la fin du XIX^e siècle.

Les structures du capitalisme indochinois

Première contrainte : le système monétaire de l'Indochine, fondé sur la circulation d'une monnaie différente du franc et intégrée aux structures monétaires asiatiques. L'Indochine a été la seule grande colonie française où le change était nécessaire sur la France comme sur l'étranger, y compris pour l'administration dont une partie des dépenses s'effectuait en francs.

Imprévisible piastre

Imposé par les nécessités d'un développement colonial en milieu extrême-oriental, ce système s'est mis en place à partir de 1858 par la transformation des structures monétaires dualistes, encore très mal connues, qui régissaient depuis le début du XVIII^e siècle l'échange dans l'espace indochinois. Elles comportaient d'une part d'innombrables monnaies locales : *latt* de cuivre et lingots de fer au Laos, *tical* siamois, *fuang*, *att* cambodgiens, surtout sapèques vietnamiennes (*dong*) de cuivre mais principalement de zinc, de très faible valeur unitaire, qui circulaient en abondance au Vietnam et assuraient avec les barres et lingots d'argent (*nen*) l'essentiel des transactions intérieures. Elles comportaient d'autre part des monnaies d'argent, appelées dollars ou piastres, noms génériques désignant un ensemble de pièces d'argent étrangères, d'une valeur de 5,30 à 5,50 francs : piastre espagnole ou dollar carolus, roupie indienne, British Trade dollar frappé à Hong Kong, American Trade dollar, surtout dollar mexicain ou piastre mexicaine, de poids et de titres voisins (de 24,26 grammes d'argent fin pour le British Trade dollar à 24,43 grammes pour la piastre mexicaine) et utilisées tant pour les transactions intérieures importantes que pour solder les échanges extérieurs. A la fin du XIX^e siècle, le dollar mexicain est probablement la monnaie métallique la plus largement répandue dans le monde et il est hégémonique dans toute l'Asie orientale.

La réorganisation coloniale de ce complexe monétaire a été lente, chaotique, en raison de l'impossibilité de généraliser l'usage du franc dans une colonie économiquement rattachée à l'aire asiatique des monnaies d'argent et de la circulation parallèle de la sapèque et de la piastre. L'usage de cette dernière va progresser rapidement avec la

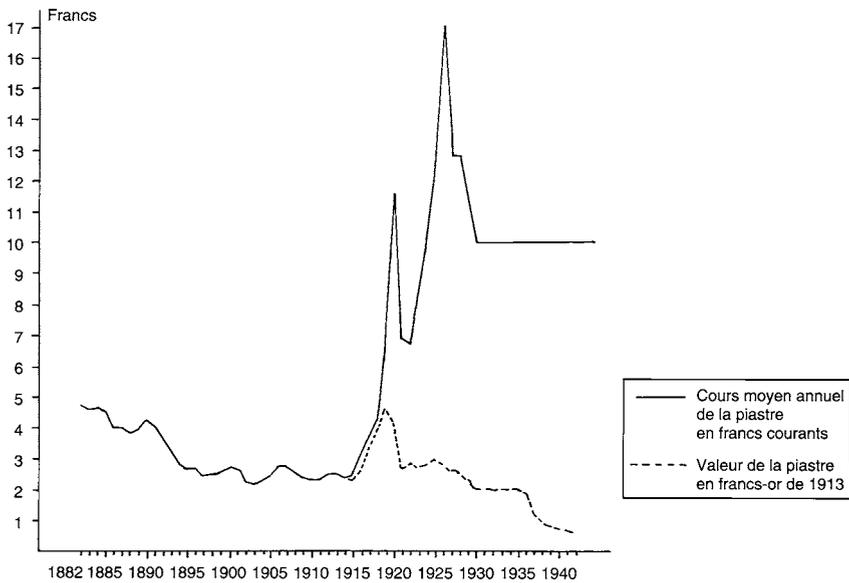
conquête (son cours forcé est proclamé le 10 avril 1862, le principe du paiement de l'impôt en piastres est adopté le 15 mai 1874, les premiers billets de 5, 20 et 100 piastres émis par la Banque de l'Indochine sont mis en circulation le 8 janvier 1876, le budget de la Cochinchine est établi en piastres en 1882), mais doit coexister longtemps avec celui de la sapèque. Coexistence malaisée par suite de l'arrêt des émissions régulières de sapèques³¹ en cuivre (1894) et en zinc (1903), et de la dépréciation de l'argent à partir de 1873, qui ont pour effet de déclencher d'innombrables spéculations sur les changes intérieurs et de revaloriser la sapèque, d'élever les prix intérieurs et d'appauvrir paysans et salariés payés en sapèques, les cours du riz étant fixés en piastres (1 piastre vaut 4 800 sapèques de zinc en 1896, 2 100 à 2 400 en 1913).

Après une tentative de rattachement de la sapèque à la piastre en 1902 et après la démonétisation de la sapèque en 1914, la substitution monétaire est acquise, quoique pas totalement puisque des émissions de sapèques de laiton d'une valeur d'un demi et d'un sixième de cent auront encore lieu sous Khai Dinh (1916-1926) et en 1933 en raison de la faiblesse des transactions dans le monde rural, et que les sapèques continueront à être utilisées dans les campagnes de l'Annam et du Tonkin jusqu'au-delà de 1939. Substitution accomplie au profit de la piastre et de son sous-multiple le cent. En effet, les tentatives d'imposer le franc (1864, 1878, projet Doumer de septembre 1897) en fixant un cours légal unique en francs pour les différentes pièces en circulation ont échoué devant la spéculation (achat à l'étranger de piastres mexicaines de faible aloi pour les échanger en Indochine contre des pièces d'argent de cinq francs dont la valeur légale était, en Cochinchine, inférieure à leur valeur intrinsèque). En septembre 1886, la Banque d'Indochine est autorisée à émettre une piastre française, dite piastre de commerce, sous la forme de pièces d'un titre de 24,3 grammes d'argent fin et de billets convertibles en métal, qui va constituer, une fois les piastres mexicaines démonétisées (décrets de 1903 et 1906), l'unité monétaire indochinoise jusqu'à la fin de la période coloniale. Depuis le décret du 3 janvier 1905, l'importation de piastres étrangères est prohibée de même que l'exportation des piastres indochinoises.

Dès lors l'Indochine est pour longtemps intégrée dans le système de l'étalon-argent de l'Asie orientale centré sur le marché chinois. Mais, étant donné que nombre de pays de la région vont peu à peu abandonner l'étalon-argent par suite de la baisse de l'argent-métal pour la création de monnaies nationales rattachées au Gold Exchange Standard (l'Inde en 1893, le Japon en 1897, les Philippines en 1903) ou plus fréquemment pour un Sterling Exchange Standard de fait (les Straits en 1906, le Siam en 1908), elle se trouve en réalité appartenir à un espace monétaire mixte organisé autour des monnaies-argent, du moins tant que la Chine et Hong Kong ont conservé l'étalon-argent, et autour de la livre³².

Le cours de la piastre est désormais fonction de trois paramètres : le rapport de l'argent-métal à l'or, celui du franc à l'or, l'évolution de la

Graphique 1. – Les fluctuations du change de la piastre de 1882 à 1942



Source : *Annuaire statistique de l'Indochine, 1941-1942* ; A. TOUZET, *Le régime monétaire de l'Indochine*, Paris, 1939, p. 216-217.

balance des paiements de l'Indochine. La monnaie coloniale va connaître les perturbations inhérentes au régime de l'étalon-argent (voir le graphique 1). Tous les effets monétaires des fluctuations de l'argent-métal se cumulent en Indochine : baisse catastrophique de 1873 à 1914, et donc dévalorisation de la piastre par rapport au franc (de 6,25 francs en avril 1864, elle tombe à 5 francs en 1876, à 4,20 francs en janvier 1886, à 1,92 franc en novembre 1902), ce qui entraîne l'inflation des prix intérieurs et d'énormes pertes de change sur les pays à monnaie d'or, tempérées cependant par les contre-mesures du gouvernement général de 1903 à 1905 (interdiction d'exporter des piastres, etc.) ; revalorisation de l'argent de 1915 à la fin 1921, et donc de la piastre (entre juillet 1915 et février 1920, son taux de change en francs augmente de quelque 633 % !), amplifiée par l'inflation en France, d'où les difficultés que rencontrent les exportations vers les pays à monnaie d'or : il faut établir le cours forcé des billets en 1920-1921 ; nouvelle baisse de février 1920 à la fin de 1921, puis stabilisation jusqu'en 1925. Mais, à partir de 1919, s'ajoutent aux fluctuations du métal les répercussions de la dépréciation du franc qui vont provoquer une fantastique hausse du change-francs de la piastre jusqu'en juillet 1926 (27,50 francs !), à laquelle la stabilisation de fait du franc de décembre 1926 mettra fin.

Ce qui résulte de cet ensemble de données, c'est l'ampleur de l'aléa du change, que traduit l'extraordinaire instabilité des cours commerciaux de la piastre sur le marché monétaire. Trois effets de ce risque de change. Les disettes de monnaie tout d'abord, répétées aux moments de pointe des demandes monétaires en Extrême-Orient et des échanges extérieurs,

souvent extrêmement brutales : 1905, 1906, 1907, 1908, 1919-1921, etc. En deuxième lieu, la spéculation permanente sur les profits du change, « préjudiciable au commerce, exception faite pour celui des banques³³ », notamment lors des dévaluations du franc. La piastre sert alors de monnaie refuge. Ainsi, la dévaluation de mai 1938 s'accompagne d'achats massifs de piastres, pratiquement égaux au cours du seul mois de mai à ceux de toute l'année 1937. « L'Indochine, s'étonne le gouverneur général, se trouve ainsi, accidentellement et étrangement, prendre rang parmi les gîtes d'étapes des capitaux errants [...] »³⁴.

Dernière contrainte issue du risque de change : la nécessité pour tout placement de capitaux comme pour toute opération commerciale de constituer une réserve de change, souvent prélevée sur les réserves financières des entreprises, de manière à amortir les pertes éventuelles lors des transferts de fonds sur les places d'Europe occidentale. Réserve de change qui peut se transformer, en cas de conjoncture ou de change favorables, en source de fructueux bénéfices monétaires. Le profit monétaire et commercial se trouve donc survalorisé au détriment de l'investissement productif. Chaque mouvement de baisse de la piastre – ils ont été la tendance dominante excepté l'intermède 1915-1926 – favorise les secteurs de l'exportation, pénalise les dépenses de l'administration comme les revenus des fonctionnaires dont les soldes sont fixées en francs mais payées en piastres, incite au rapatriement des revenus et des capitaux en France pour échapper aux conséquences de la chute continue du change, pèse sur la capacité d'emprunt, d'importation et de consommation de l'Indochine et obère les flux de l'investissement métropolitain menacé d'être dévalorisé à terme. Au contraire, la hausse de la piastre, comme dans la période bénie 1921-1926, fait de celle-ci un placement refuge pour les capitaux spéculatifs métropolitains et majore les bénéfices des exportateurs, des riziculteurs en particulier (en raison de la bonne tenue des cours du riz), d'une prime de change. En France, sous les majorités de gauche, le « mur d'argent » joue volontiers l'Indochine contre le franc... En bref, sur l'investissement productif pèsent fortement le risque et le profit monétaires.

Jusqu'en 1929, toutes les tentatives de réforme monétaire par l'adoption de l'étalon-or et d'une monnaie forte, rattachée au franc, favorisant les investissements métropolitains, soutenues par les partisans d'un empire colonial économiquement intégré, parfois aussi par les chambres de commerce indochinoises et par la Commission de la réforme monétaire de 1920, se sont heurtées à la coalition des intérêts coloniaux liés au maintien de l'étalon-argent et d'une monnaie autonome pour l'Indochine, au pragmatisme prudent d'un Gouvernement général peu uni sur les choix monétaires à opérer, mais aussi, semble-t-il, à l'opposition de la Banque de l'Indochine, dont l'agio et les bénéfices sur le change constituaient l'une des principales sources de profit. « Les dirigeants de la banque, écrit un haut fonctionnaire, étaient admirablement placés pour jouer à coup sûr, soit à la hausse, soit à la baisse de la piastre ; ils ne pouvaient pour ainsi dire jamais se tromper et, par suite, chaque fois qu'il y avait une différence de cours en plus ou en moins, il en ressortait toujours un bénéfice pour la banque³⁵. » La crise du franc qui s'ouvre

avec la guerre de 1914 diffère longtemps le rattachement de la piastre à l'étalon-or ou au franc.

Cependant, la conjonction de la stabilisation du franc de 1926 et de sa dévaluation de juin 1928 avec la chute des cours de l'argent et l'effondrement du change-francs de la piastre (17 francs en 1926, 11,46 francs en 1929), après cinq années d'investissements massifs de capitaux métropolitains dans la colonie, et alors que la Chine s'apprête à abandonner l'étalon-argent, remet à l'ordre du jour la réforme de la monnaie indochinoise : les capitaux investis fondent en même temps que son change, les emprunts coloniaux en préparation ne peuvent qu'être compromis par l'affaiblissement de la monnaie qu'utilise le budget destiné à les gager. En 1928, la Banque de l'Indochine se convertit, en accord avec le gouvernement général, au Gold Exchange Standard, « régime monétaire à la fois assez souple et assez puissant pour se substituer avantageusement au régime actuel qui fut un bon serviteur, mais qui paraît avoir fait son temps », comme l'écrit alors son directeur, René Thion de la Chaume³⁶. Le 31 mai 1930, la piastre est rattachée au franc au cours de 10 francs, donc à l'étalon-or, ce qui a pour effet de maintenir la parité-francs de la piastre à un niveau élevé. « L'étalon-or a rendu la sécurité aux capitaux extérieurs qui veulent venir s'employer en Indochine [...] »³⁷.

L'empire de la Banque

Seconde contrainte qui n'a pas moins pesé sur le développement de l'économie coloniale : les structures du crédit mises en place dans le dernier quart du XIX^e siècle. Si la banque moderne est apparue précocement – dès 1863 avec l'agence de Saigon du Comptoir national d'escompte de Paris –, le réseau des banques modernes est resté limité. En 1940, outre la Banque de l'Indochine (onze agences en Indochine), institut d'émission, sept autres banques sont à l'œuvre dans la colonie³⁸ : deux banques anglaises (Hong Kong and Shanghai Banking Corporation, Chartered Bank of India), la Banque franco-chinoise (BFC), créée par Paribas avec le renfort de capitaux chinois, ainsi qu'avec une prudente et modeste participation de la Banque de l'Indochine, pour reprendre les affaires de la Banque industrielle de Chine mise en faillite en 1922, une petite banque vietnamienne (la Société annamite de crédit créée en 1927) et trois banques chinoises. Mais, en dehors de la Banque de l'Indochine, seuls comptent les deux établissements anglais qui assurent, en 1940, 40 % des opérations de change contre 50 % à la première et 8 % aux banques chinoises³⁹. Fait caractéristique, ces banques ne prêtent qu'aux grandes maisons françaises ou asiatiques : en 1938, les comptes courants débiteurs de la BFC ne sont qu'au nombre de 108, ceux des trois agences de Saigon, Cantho et Phnom Penh de la Banque de l'Indochine au nombre de 433.

L'escompte est faiblement développé, le crédit à moyen terme l'est encore moins, la lettre de change d'un usage très rare, le prix de l'argent élevé. L'image des banques françaises courante dans les milieux d'affaires chinois est « qu'elles offrent un parapluie quand il fait beau et le retirent dès qu'il pleut »... En revanche il y a surdéveloppement, mais essentiellement en Cochinchine, du prêt sur bijoux et sur l'or dans le

cadre des monts-de-piété affermés aux deux puissantes sociétés Ogliaastro, Huibonhoa et Cie (1885) et Crédit mobilier indochinois (1930), dont les trente-quatre agences consentaient 704 000 prêts d'une moyenne de 30 piastres (300 francs) en 1938⁴⁰. Il n'existe pas de véritable banque d'investissement mais des placements spéculatifs, considérables d'ailleurs, effectués par les groupes financiers de la métropole. Jusqu'en 1945, tous les projets de création d'un tel organisme, qui serait allé dans le sens de la politique sarrautiste de « mise en valeur des colonies », sont restés dans les limbes : les activités indochinoises du Crédit colonial mis sur pied par Paul Reynaud en août 1935 ont été infimes et le projet Moutet de création d'un Fonds colonial (1936) n'est jamais sorti des cartons du ministère.

A l'origine de cette situation, le quasi-monopole du grand capitalisme bancaire métropolitain coalisé au sein de la puissante Banque de l'Indochine, l'une des deux souches historiques de l'actuel groupe Indosuez. Les remarquables travaux de M. Meuleau et de Yasuo Gonjo⁴¹ fournissent de riches analyses sur son histoire. L'arme de sa puissance est son statut : établissement privé, elle est à la fois institut d'émission, banque commerciale, société financière et banque d'affaires. Sa création résulte d'une initiative non de l'État, mais de deux grandes banques privées : le Crédit industriel et commercial (CIC, 1859) et le Comptoir d'escompte de Paris (1848), devenu ultérieurement Comptoir national d'escompte de Paris⁴², qui dès la conquête, dans le cadre de sa « stratégie marchande⁴³ » de développement d'un réseau d'agences le long des grandes filières commerciales intercontinentales, a ouvert entre 1860 et 1869 neuf agences en Extrême-Orient sur la route maritime française Marseille-Shanghai, dont une à Saïgon. Preuve supplémentaire du précoce engagement colonial des milieux d'affaires les plus modernes.

En raison des limites qu'apportent leurs statuts aux opérations bancaires, tous deux élaborent en 1873, de concert avec l'État mais séparément, deux projets de formation d'un grand établissement financier asiatique à multiples fonctions, capable d'assumer le financement d'une économie coloniale à créer, puis les fusionnent en novembre 1874 et apportent avec leurs alliés respectifs (haute banque parisienne, Paribas, capitaux lyonnais, marseillais, strasbourgeois, belges) les 8 millions du capital initial. La Banque est créée le 21 janvier 1875. Paribas en 1881, la Société générale, un moment tentée par le privilège de l'émission au Tonkin, en 1888, le Crédit lyonnais en 1896 lui apportent des capitaux supplémentaires et entrent à son conseil d'administration. La banque acquiert dès lors sa structure définitive : celle d'une banque privée investie des fonctions de banque d'émission et de banque centrale, donc maîtresse des opérations de change. Elle réalise par ailleurs l'unité des grandes banques par actions parisiennes en Asie face à la banque anglaise, unité que traduit le système de cogestion à cinq instauré entre 1888 et 1896.

La Banque, dotée à sa création du privilège de l'émission pour vingt ans et renouvelable, lui préexiste cependant et exerce des fonctions inhabituellement larges : escompte, avances, change, dépôts, droit de fonder des agences en Asie et dans toutes les possessions françaises d'Extrême-Orient. Ce mariage d'argent, souvent conflictuel, entre la Banque et l'État

**Tableau 1. – Conseil d'administration
de la Banque de l'Indochine en 1927**

1. Composition

Président :	Stanislas SIMON, ancien administrateur délégué de la Banque de l'Indochine, président de la Compagnie des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan.
Vice-président :	Paul BOYER, président du Comptoir national d'escompte de Paris.
Membres :	Émile BETHENOD, président honoraire du Crédit lyonnais ; Alphonse DENIS, président des sociétés Denis frères d'Indochine et de Bordeaux ; Charles GEORGES-PICOT, vice-président de la Société générale ; Henri GUERNAUT, sous-gouverneur honoraire de la Banque de France, président honoraire de la Société générale ; André HOMBERG, président de la Société générale ; Octave HOMBERG, président de la Société financière française et coloniale ; Jules ROSTAND, vice-président du Comptoir national d'escompte de Paris ; Ernest ROUME, ancien gouverneur général de l'Indochine ; Edgar STERN, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas ; DE TRÉGOMAIN, ancien directeur du Mouvement général des fonds au ministère des Finances, gouverneur honoraire et administrateur du Crédit foncier de France.
Directeur :	René THION DE LA CHAUME, ancien inspecteur des Finances.
Sous-directeurs :	Maurice LACAZE, Gaston MAYER, Jules PERREAU.
Commissaire du gouvernement :	André YOU, directeur honoraire au ministère des Colonies, ancien conseiller d'État.

2. Répartition des seize sièges au conseil d'administration

Société générale :	4
Comptoir national d'escompte :	2
Crédit lyonnais :	1
Banque de Paris et des Pays Bas :	1
Crédit foncier :	1
Grand commerce colonial :	1
État-major de la Banque de l'Indochine :	5
Hauts fonctionnaires coloniaux :	1

(On notera la faible représentation au sein du conseil d'administration des industriels et plus généralement, en dehors d'Octave Homberg, des investisseurs.)

lui assure vite une remarquable prospérité. Dès 1879, c'est l'envol des bénéfices bruts et des dividendes, bien qu'entre 1885 et 1898 les résultats des agences asiatiques aient faibli sous l'effet de la dépression de l'économie extrême-orientale, du tarif ultra-protectionniste de 1887 et de la crise de la piastre. Dans la longue période, le chiffre d'affaires est multiplié par sept en francs constants entre 1898 et 1924, le montant du bilan l'est par huit de 1898 à 1929. Banque coloniale comme les autres à l'origine, elle a la particularité d'avoir une implantation géographique multiple. A ce titre, elle va devenir l'un des premiers réseaux bancaires français à l'étranger. L'aire qu'elle couvre est en effet immense : banque de la Cochinchine et de l'Inde jusqu'en 1887, elle étend son action à la Nouvelle-Calédonie en 1888, puis au reste de l'Indochine (Hanoi en 1887, Phnom Penh et Tourane en 1891), à Hong Kong (1894), à la Chine, au Siam (1896), à Singapour (1905), à Djibouti, émettant en cinq monnaies différentes.

Dans sa gestion, le pouvoir des banques fondatrices – dont les positions divergent souvent – est resté largement intact jusqu'à la loi de Vichy sur les banques (décembre 1940), ce que matérialise l'installation de son siège à Paris, à la différence des autres banques coloniales. En 1917, deux cents à deux cent cinquante actionnaires détiennent 51 % du capital, dont les cent plus gros composent l'assemblée générale. Dans son conseil d'administration (tableau 1), pas de représentant de l'État jusqu'en 1931, seulement un commissaire du gouvernement, simple observateur dépourvu de tout droit de veto ; l'administrateur délégué de la banque n'exerce l'autorité qu'au nom du conseil, et la venue de six administrateurs nommés par l'État en 1931 n'a guère modifié le rapport des forces dans les sommets de l'établissement. A partir de 1918 et surtout des années trente, celui-ci a gagné en autonomie avec l'ascension d'un état-major issu de son administration centrale, dominé par la personnalité de Stanislas Simon, directeur depuis 1888 et président en 1927, mais aussi d'Octave Homberg, étonnant financier, fils d'un régent de la Banque de France, ancien collaborateur de Delcassé, secrétaire général de la Banque en 1907, ou de René Thion de la Chaume, venu de l'inspection des Finances et du cabinet de Caillaux, secrétaire général en 1909, puis directeur en 1920.

Puissance qui traite d'égal à égal avec le gouvernement général, la Banque de l'Indochine a d'ailleurs préféré les augmentations de capital (cinq de 1875 à 1919), par l'émission à prime d'actions nouvelles avec privilège de souscription préférentielle aux premiers actionnaires, à l'émission d'obligations ou à l'appel de la fraction du capital non libérée (le capital versé n'est égal qu'au quart du capital nominal jusqu'en 1919, date à laquelle ce dernier est libéré à 95 %, mais par une affectation de réserves), de manière à faire monter ses titres en Bourse (l'action de 500 francs atteint 12 000 francs en 1931, soit 2 400 francs-or) et surtout à préserver le contrôle des grandes banques parisiennes sur ses orientations. Jusqu'en 1931, elle n'est tenue à aucune redevance à l'État. Son poids politique, conforté par le rôle du directeur, par la présence dans son

état-major de nombreux inspecteurs des Finances (dans les années trente Paul Baudoin, Jean Laurent, François de Flers) et par ses relations avec les milieux politiques (Poincaré, Sarraut), est tel que son privilège a été prorogé sans grande difficulté jusqu'en 1920.

Mais, à ce moment, ses relations avec l'État se tendent. La Banque s'oppose à toutes les tentatives de réforme : projet de décembre 1917, projet Sarraut de juin 1922 et surtout projet Daladier de 1924-1925 de création d'un nouvel Institut d'émission, qui visaient notamment à lui imposer un contrôle de son taux d'escompte, le versement à l'État d'une partie de ses profits dans le but de financer le développement colonial, et le choix de ses dirigeants par le gouvernement⁴⁴. Ces projets interventionnistes, en particulier celui d'une nouvelle banque d'émission pourtant soutenu par Paribas, la Banque de l'Union parisienne et le groupe Homberg, n'ont pu devenir réalité que tardivement et très partiellement par la convention du 16 novembre 1929, confirmée par la loi du 31 mars 1931. Ces textes donnent certes à l'État le contrôle de 20 % du capital, la nomination de 30 % des administrateurs et celle du président, ainsi que le droit à une redevance et à des avances de trésorerie consenties aux colonies dans lesquelles la Banque exerce le droit d'émission. Mais, en réalité, il ne s'est agi que d'un aménagement des rapports entre la Banque et l'État. Le directeur reste nommé par le conseil et le pouvoir du petit groupe dirigeant de l'établissement n'a guère été entamé : Stanislas Simon conservera la présidence et son ami Thion de la Chaume le poste de directeur. Ce dernier deviendra président en 1932, après la mort de S. Simon, et ne devait être relevé de ses fonctions qu'en novembre 1936 : seul succès des intentions réformatrices de Marius Moutet et de son directeur des Affaires économiques, Lucien Mérat, dont le projet de création d'un Institut d'émission public ne sera même pas soumis au Parlement⁴⁵. La Banque conserve la maîtrise des taux de son escompte et du montant de ses avances, c'est-à-dire de l'essentiel⁴⁶ ; le jugement de l'économiste W. Oualid en 1923 reste entièrement valide dix ans plus tard : « La Banque de l'Indochine est une organisation oligarchique qui, sous l'apparence de la souveraineté nominale d'une assemblée d'actionnaires [...] masque en réalité la toute-puissance d'un groupe de grandes banques qui l'ont constituée, dont seule la rivalité et la différence d'intérêts en d'autres domaines peuvent parfois rompre l'unité, et où l'omnipotence d'intérêts privés, d'ailleurs hautement respectables, n'est pas contrebalancée comme dans tous les autres établissements d'émission par une intervention constante de l'État⁴⁷. » Jusqu'à la convention de juillet 1947, qui devait retirer à la Banque le privilège de l'émission (mais n'entrera en application que le 1^{er} janvier 1952), et en dépit de l'hostilité marquée d'un certain nombre de grandes banques d'affaires parisiennes (Paribas, Union parisienne), l'émission de la monnaie indochinoise a été le fait de la puissante filiale d'un consortium des grandes banques de dépôt métropolitaines nées sous le second Empire (tableau 1). « En somme, conclut W. Oualid, les intérêts financiers l'emportent sur les intérêts coloniaux [...] »⁴⁸.

Tableau 2. – Opérations des succursales d'Indochine de la Banque de l'Indochine au cours de l'exercice 1919

Type d'opérations	Sommes (en francs)	Pourcentage
Prêts, escompte, avances	1 492 521 842	19,3 %
	dont 1 016 713 190 d'avances	
Dépôts en comptes courants	2 952 013 923	38,2 %
Change	3 273 879 993	42,4 %
dont :		
émissions	1 578 416 211	
remises	1 695 473 781	
TOTAL	7 718 415 758	

Source : W. OUALID, *Le privilège de la Banque de l'Indochine et la question des banques coloniales*, Paris, 1923, p. 99.

C'est bien ce que démontre un examen sommaire des activités indochinoises de la Banque, qui a mis en œuvre, beaucoup plus qu'une politique d'investissement dynamique, une stratégie « financière », axée sur la recherche et sur la sécurité du profit bancaire *stricto sensu*. Certes, il faut rester prudent. La Banque de l'Indochine a directement soutenu le financement du programme d'équipement de Doumer, en plaçant avec succès les emprunts indochinois. Elle a fait crédit aux grandes entreprises coloniales, placé leurs titres. Mais elle investit peu. Jusqu'en 1930, elle n'use qu'avec une grande prudence de la possibilité que lui a conférée la grande réforme de ses statuts du 16 mai 1900 de prendre des participations dans la création d'entreprises – elle devient une banque universelle – et ses investissements indochinois se limitent aux affaires sûres. En 1928, ses participations dans des sociétés indochinoises cotées en Bourse ne sont qu'au nombre de dix-huit (mines, distilleries, électricité, sociétés de crédit). Mais il est vrai qu'elle est l'alliée de la puissante Société financière française et coloniale (vingt-trois participations en Indochine en 1929), *holding* dont le fondateur est Octave Homberg, et qu'elle renfloue en 1930-1935. Il est vrai aussi qu'elle a une action de conseil auprès des nouvelles sociétés et qu'elle leur assure les services bancaires indispensables à leur croissance. Mais il faut attendre la crise de 1929 pour que les prises de participation indochinoises se fassent plus systématiques dans les placements de la banque.

Ses activités essentielles portent d'abord sur les opérations de change – achat et vente de traites commerciales sur la France, où elle dispose de son siège central et du réseau des agences du CNEP, et sur l'étranger, destinées à solder les transactions – et sur les opérations corollaires d'agios alimentées par les fluctuations du change entre les monnaies

d'Extrême-Orient (tableau 2). Le change, en particulier avec la Chine, représente les deux tiers des opérations de la Banque en 1914, presque les trois quarts en 1922, 70 % en 1923⁴⁹. A Saigon, à la fin des années vingt, elle assure plus de 50 % des opérations de change⁵⁰. Installée au centre d'un immense réseau international, à la charnière des systèmes monétaires or et argent, la « French Bank » est une véritable centrale de devises qui détient la maîtrise des moyens de paiement de la colonie sur l'étranger, en fixe le prix et la prime. Pour se procurer du change au-dehors, on doit passer par elle. Les bénéfices qu'elle retire du change sont considérables. Ils consistent à acheter des remises quand les cours sont bas ou à vendre des tirages quand ils sont élevés – de 1875 à 1914 la prime moyenne de la piastre sur le dollar de Hong Kong fut de 2,50 % et varia d'environ 14 % –, ce qui dans les deux cas procure sans grand risque d'appréciables agios et arbitrages dont les soldes sont difficiles à isoler dans les comptes de l'établissement mais qui, selon W. Oualid, auteur très critique à son égard il est vrai, composent 80 % des profits de l'année 1920 et, selon le rapport Lasserre de 1937, « assurent d'énormes bénéfices grâce aux marges d'agios très élevées en Extrême-Orient⁵¹ ». Là réside bien l'une des principales sources de profit de la Banque de l'Indochine.

Les véritables opérations de crédit de la Banque sont essentiellement constituées par l'escompte et les avances à six mois sur valeurs réelles (marchandises, warrants, nantissements, etc.). L'escompte est relativement restreint : un tiers environ de ses opérations totales en 1919 contre deux tiers dans celles des autres banques coloniales françaises⁵², inférieur de moitié au montant des avances en 1921⁵³. Quant au crédit à moyen et long terme, il est insignifiant, handicapé par les obligations légales de la Banque qui résultent de son privilège d'émission et, donc, par la concentration dans le même établissement de l'émission et des fonctions créditrices. C'est le crédit à six mois renouvelable qui est le mode de financement de l'économie indochinoise. Les taux d'intérêt, de l'escompte notamment, sont plus élevés qu'en métropole (le taux moyen de l'escompte de la Banque de France ne dépasse pas 4 % de 1875 à 1913), plus élevés également que dans les autres colonies et que sur les autres places d'Extrême-Orient⁵⁴ : 6 % à 12 %, par exemple, en 1919, contre 8 % en Afrique occidentale. Plus modéré pendant la Grande Dépression, le taux d'escompte se maintient quand même entre 5 % et 7 % de septembre 1933 à août 1937.

C'est là, avec le manque de numéraire, l'objet des critiques que le colonat, souvent appuyé par l'administration, adresse à la banque. Certes, il faut considérer ces critiques avec prudence, car les risques encourus sont élevés. Mais il est de fait que l'escompte et les avances s'adressent très inégalement aux différents secteurs de l'économie coloniale. De toute façon, il n'existe pas en Indochine plus d'une quinzaine de villes disposant de guichets bancaires. En 1921, 47,1 % des opérations du poste concernent le commerce, 30 % l'industrie, 12,5 % les mines, 10,3 % seulement l'agriculture⁵⁵, l'ensemble s'adressant essentiellement

aux entreprises européennes (84 % du total en 1921 contre 14 % aux asiatiques). En bénéficient donc les productions exportées sur le marché mondial – le commerce intérieur ne bénéficie que très peu du crédit de la Banque : il ne reçoit que 4 % du total de l'escompte en 1938⁵⁶ – qui laissent de gros profits de commission et permettent de fructueuses spéculations sur les cours des matières premières et sur les changes.

La Banque de l'Indochine a financé essentiellement le commerce extérieur de la colonie – plus de la moitié des exportations de riz du port de Saïgon –, très peu l'agriculture. C'est le second grief majeur adressé par le colonat et la bourgeoisie vietnamienne à sa gestion. Le crédit agricole n'absorbe que 10,7 % des opérations indochinoises de la Banque à la fin de 1927, 18,9 % en 1929⁵⁷, surtout sous la forme de réescompte aux SICAM cochinchinoises dont les principaux bénéficiaires sont les gros riziculteurs vietnamiens. Le montant des prêts sur récolte, lesquels étaient pourtant l'une de ses raisons d'être initiales et bénéficiaient de la garantie de l'administration et de la commune vietnamienne, a toujours été infime : de 447 000 F en 1890, il tombe à 15 000 F en 1899, et atteint 255 000 F en 1919 (à l'époque les mêmes prêts s'élèvent à 2 millions à la Martinique), 580 000 F en 1938⁵⁸. Très peu engagée dans l'économie agricole de l'Indochine, la Banque traversera sans mécomptes les crises de cette économie, notamment celles de 1920-1921 et de 1929-1935. « La Banque n'a été d'aucun secours à l'agriculture [...] »⁵⁹.

L'importance des activités chinoises de la Banque a, par ailleurs, pesé indirectement sur la croissance de l'offre de crédit en Indochine. Elles ne résultent pas initialement d'un engagement stratégique de la Banque mais d'un choix du pouvoir politique, en l'occurrence de Gabriel Hanotaux, alors ministre des Affaires étrangères, imposé contre leur gré à ses dirigeants en novembre 1897⁶⁰. A la suite d'un accord de partage du marché financier chinois entre le Quai d'Orsay et la Banque russo-chinoise, elle a été amenée par les pressions gouvernementales à prendre en charge, à partir de juillet 1898, la pénétration bancaire française en Chine au sud du Yangzi, la Banque russo-chinoise s'adjugeant avec l'appui belge la moitié nord du pays. L'agence de Shanghai est ouverte en juillet 1898, bientôt renforcée par celles de Canton (1902), Hankeou (1902), Tianjin et Pékin (1907). « Bras financier de l'impérialisme français en Asie » (M. Meuleau), elle n'est plus seulement une banque coloniale mais l'une des plus actives banques commerciales et d'affaires en Chine, très présente dans les projets ferroviaires et le placement des emprunts d'État chinois. Dès 1900, elle prend d'importantes participations dans la création d'affaires à forte rentabilité comme le chemin de fer du Yunnan.

Très vite autonome par rapport à la politique française, mêlant la diplomatie et les affaires, alliée en 1908 à la Hong Kong and Shanghai Banking Corporation et à la Deutsche Asiatische, la Banque de l'Indochine est le leader français du célèbre Consortium international des affaires chinoises de 1909-1913 qui a tenté de mettre en tutelle financière le gouvernement républicain chinois, et elle participe au second consortium lancé par Washington en octobre 1920 pour faire pièce à l'expansion japonaise.

Tableau 3. – Part des succursales chinoises et indochinoises dans les opérations de la Banque de l'Indochine en 1920

	Succursales chinoises	Succursale de Saïgon et agences indochinoises
Escompte et effets à l'encaissement	37 %	43,7 %
Avances diverses	30,6 %	43,5 %
Opérations de change	53 %	22,4 %
Dépôts	45,2 %	27,9 %
Mouvements d'entrée des caisses, billets compris	57,1 %	16,6 %

Source : W. OUALID, *Le privilège de la Banque de l'Indochine et la question des banques coloniales*, op. cit., p. 103.

Adversaire de la Banque industrielle de Chine – mise sur pied par Paribas avec l'appui de Philippe Berthelot, du Quai d'Orsay et de Pékin pour, entre autres finalités, combattre son influence –, elle accule sa rivale à la liquidation en 1922⁶¹ et se révèle en mesure de préserver ses positions en Chine jusqu'en 1948. Ses neuf succursales chinoises sont pour la Banque, qui a même ouvert une éphémère agence à Vladivostok en 1918, un domaine privilégié, comme le montre le tableau 3. En 1913, 32,6 % des opérations ordinaires de la Banque s'effectuent en Indochine, mais 46,3 % en Chine⁶² et le mouvement de caisse des agences de Chine, de Bangkok et de Singapour représente 70 % du mouvement total en 1920⁶³. Entre 1904 et 1913, les bénéficiers ordinaires indochinois représentent 55 % du total des bénéficiers, les bénéficiers chinois 31,6 %⁶⁴ : c'est l'Indochine – avec les autres colonies où opère la Banque – qui fournit longtemps la majeure partie des ressources utilisées, 621 millions en 1920, dont 76 % de billets, 8,8 % de dépôts en Indochine et dans les colonies, 14,6 % de dépôts à l'étranger, auxquels s'ajoute le placement en Chine du solde presque toujours créditeur du compte courant ouvert par le Trésor indochinois en août 1900, soit 10 à 20 millions de piastres en période normale. La rentabilité du siège de Can Tho (1926) dépasse dès 1928 celle des sièges chinois... « La Banque qui demande ses ressources pour plus des cinq sixièmes aux habitants de nos colonies en affecte la moitié à des opérations de crédit au-dehors⁶⁵. » Conclusion que partage l'historien japonais Yasuo Gonjo : « En exportant les fonds du Trésor colonial, la Banque visait essentiellement à réduire l'excédent de capitaux de la succursale de Saïgon [...] et à maintenir, en Indochine, une certaine élasticité des profits bancaires. Ces exportations de capitaux permettaient de porter à leur maximum les profits de la banque pris dans leur ensemble, mais représentaient, en contrepartie, pour la colonie une diminution des capitaux destinés à sa mise en valeur⁶⁶. »

La volonté d'assurer la stabilité des dividendes et l'action en Chine expliquent la politique systématique d'accroissement des fonds propres par les mécanismes de l'amortissement et de mises en réserves élevées

**Tableau 4. – Mouvement de l'amortissement
et des réserves de la Banque de l'Indochine en 1919 et en 1921**
(en milliers de francs courants)

	1919	1921
Capital versé	45 600	68 400
Réserves totales	23 307	75 052
dont fonds de dotation des agences de Chine, du Siam et de Singapour	4 400 (18,8 % des réserves)	50 000 68,4 % des réserves)

Source : W. OUALID, *Le privilège de la Banque de l'Indochine...*, *op. cit.*, p. 104.

très tôt pratiquées par l'état-major de la Banque (tableau 4). Le montant des seules réserves en francs courants⁶⁷ passe de 0,7 million en 1884 (capital versé : 2 millions) à 48,6 millions en 1914 (12 millions), à 18,8 millions en 1919 (45,6 millions), et à 146,8 millions en 1939 (120 millions). Cas unique que celui de la Banque de l'Indochine, à la fois banque d'émission dans l'Empire à l'est de Suez (sauf à Madagascar), banque de l'État indochinois dont elle effectue les opérations de trésorerie, et banque d'affaires et de commerce non seulement dans les mêmes colonies, mais encore à Hong Kong (la plus importante agence hors d'Indochine), en Chine et en Asie du Sud-Est. Au fond, banque universelle installée aux maillons clés du vaste circuit financier qui réunit l'Europe et l'Extrême-Orient. Sa stratégie ne peut qu'être multinationale, elle est faite d'arbitrages d'une place à l'autre, de transferts et de recyclages de fonds notamment en Chine et, au-delà de 1930, surtout en France, puis par la suite en Afrique, des profits accumulés en Indochine. « La tentation est invincible pour elle, écrit encore W. Oualid, d'utiliser les ressources que lui permet de créer son privilège à ses opérations au-dehors [...]. Banque d'émission, elle fait servir [ces ressources] à des participations dans les affaires coloniales ou étrangères auxquelles elle s'intéresse [...] sans souci des intérêts spécifiques de la colonie dans la mesure où ils ne cadrent pas avec les siens propres [...] »⁶⁸. » La Banque de l'Indochine aura beaucoup pesé sur le développement colonial. En bonne logique bancaire, elle a été l'acteur central de la croissance d'un capitalisme exportateur de produits peu transformés, l'artisan de la perpétuation jusqu'au milieu des années cinquante d'une économie coloniale, finalement encore prédominante aujourd'hui dans l'espace indochinois.

Les carences du crédit agricole

Cette structure très particulière du crédit en Indochine, à la fois très monopoliste et très internationalisée, a été un redoutable facteur de blocage du développement économique indochinois, qui fut pourtant bien réel – dans le cadre de structures coloniales. Elle a opposé un barrage insurmontable à l'apparition d'un capital national moderne sur le mode indien, comme le montre l'expérience de la Société annamite de

crédit, initiative des leaders constitutionnalistes de Cochinchine. Créée en février 1927, à grand renfort d'appels patriotiques, celle-ci végète, réduite à une unique agence, simple microbanque cochinchinoise. En outre, le non-engagement de la Banque de l'Indochine dans le crédit agricole a eu pour conséquence d'abandonner le secteur majeur de l'agriculture paysanne à l'usure, qui a pris avec la colonisation des dimensions sans précédent⁶⁹. En Cochinchine, tout un réseau de prêteurs sur récoltes, à 2 % par mois au minimum, a été mis sur pied par le négoce chinois des usiniers et des commerçants de Saigon-Cholon, par les grands propriétaires et les notables ruraux qui, tout aussi importants dans cette activité que les prêteurs chinois, sont à l'œuvre dans les trois pays vietnamiens. Ce réseau finance les moissons et assujettit la paysannerie. Le prêt occasionnel est le fait de banquiers professionnels indiens, les *chettys* (plus de trois cents en Cochinchine en 1931), investissant dans le prêt usuraire, spécialement aux riziculteurs, des capitaux venus de l'Inde ou accumulés sur place. Une enquête du Service des prêts fonciers estimait, en 1932, le montant des créances des *chettys* et des usuriers vietnamiens et chinois à quelque 250 millions de piastres, soit la moitié du passif agraire total ou encore 13 % du montant des avances, escomptes et prêts divers de la Banque de l'Indochine. Jusqu'en 1945, usuriers chinois et indiens dominant le prêt rural en dépit des efforts de l'administration pour organiser le crédit agricole à bon marché. Les paysanneries indochinoises furent ainsi exclues de tout accès au crédit moderne, sans lequel il ne pouvait y avoir de modernisation de leurs productions ni de frein à leur plongée dans le sous-développement.

En Cochinchine, les vingt sociétés indigènes de crédit agricole mutuel (SICAM, 14 000 membres en 1930), créées par Albert Sarraut à partir de 1912, ne prêtent que de faibles sommes à 10 %-12 %, et le Crédit foncier, créé en février 1923 par les grandes sociétés indochinoises et par la Banque de l'Indochine, n'est en fait engagé que dans l'investissement urbain. Sa filiale, le Crédit foncier agricole (1928, devenu Crédit hypothécaire de l'Indochine en 1933), a eu une action plus importante bien que tardive. Mais elle ne prête qu'à la grosse riziculture (90 millions de francs au total en 1931) et elle assumera essentiellement la fonction de gestionnaire des prêts exceptionnels institués pendant la Grande Dépression. Dans les protectorats où le retard du cadastre empêchait la généralisation de l'hypothèque, le Crédit populaire agricole (juillet 1927), inspiré de l'exemple hollandais à Java, consent des prêts d'un faible montant à 15 %, mais son impact a été limité : 90 000 sociétaires et 375 000 piastres prêtées en 1933, 184 000 sociétaires et 3,7 millions de piastres prêtées en 1941, pour l'essentiel en Annam et au Tonkin⁷⁰. Ces initiatives ne bénéficièrent en réalité, comme le montre l'enquête du gouvernement général de 1930, qu'aux propriétaires fonciers et aux *landlords* et, souvent aussi, aux banquiers traditionnels qui purent réinvestir dans les circuits de l'usure les sommes empruntées aux organismes officiels.

Investissements et investisseurs

En l'absence de véritable banque d'investissement, les flux de capitaux ont donc été le fait soit de l'État colonial, soit de placements spéculatifs à

moyen terme, dont le double mouvement a donc été déterminant pour la dynamique historique du capitalisme indochinois. Les deux traits majeurs de l'investissement en Indochine sont l'extraversion de ses effets et sa rigidité : il fait surgir des secteurs économiques entièrement tournés vers le marché mondial et, par là, tend à désarticuler les différents ensembles économiques de la péninsule ; ses flux changent peu dans la longue durée. Encore faut-il préciser que l'on ne dispose toujours pas d'évaluations satisfaisantes des mouvements de capitaux qui ont irrigué l'économie indochinoise jusqu'en 1945 et encore moins au-delà. Il est aujourd'hui difficile de chiffrer avec quelque certitude les exportations de capitaux à partir de la métropole et les investissements effectivement réalisés – l'émission d'actions et d'obligations est loin d'être synonyme de capital investi, et l'Indochine a eu, comme bien d'autres terres lointaines, ses sociétés fantômes bluffant l'épargne métropolitaine –, difficile d'évaluer avec précision l'investissement public, les usages de l'impôt, l'autofinancement annuel des entreprises, la formation brute du capital fixe, les profits, et de ventiler ces derniers entre ceux qui sont transférés hors de l'Indochine et ceux qui sont réinvestis sur place. On ne trouvera donc ici que des indications très provisoires et forcément sujettes à révision.

De toutes les colonies françaises, l'Indochine est, après l'Algérie, celle qui a reçu le plus d'investissements : au minimum 52 milliards de francs 1940 d'investissements publics et privés, soit environ 6,2 milliards de francs 1914⁷¹, entre 1896 et 1940 selon les chiffres de l'enquête de septembre 1943 du secrétariat d'État aux Colonies⁷², repris en 1947 par la sous-commission Indochine du commissariat général au Plan⁷³ ; entre 2,9 et 6,7 milliards de francs selon les calculs actuellement disponibles (tableau 5). Comme tous ceux qui figurent ci-dessous, et qu'il faudrait vérifier par une histoire financière des entreprises, ces chiffres n'ont qu'une valeur indicative toute provisoire. Deux faits sont cependant acquis. En premier lieu, de 1914 à 1940 la part de l'Indochine dans l'investissement colonial total de la France – lequel a fini par représenter en 1939 près de la moitié des investissements français à l'étranger – est passée de un sixième à près de un cinquième (tableau 6). En second lieu, l'investissement en Indochine présente des traits analogues à ceux qu'a mis en lumière J. Marseille⁷⁴ pour l'investissement colonial en général, à commencer par l'alternance des investissements publics et des investissements privés, selon les conjonctures successives du développement de l'économie coloniale (tableau 7).

Le rôle du capital public (investissements budgétaires directs, produit des sept emprunts indochinois levés de 1896 à 1940), financé par les différents budgets de l'Indochine, c'est-à-dire par le prélèvement fiscal sur le produit social de la paysannerie, a été d'emblée déterminant. Pour la période 1890 à 1914, J. Marseille l'évalue – sans toutefois préciser sa méthode de calcul – à 300 millions de francs-or⁷⁵, auxquels s'ajoutent les 425,9 millions de francs d'emprunts levés en France par le gouvernement général et garantis par le produit fiscal de l'Indochine, soit au total quelque 726 millions de francs-or, ou 77,3 % du total des investissements connus réalisés avant 1914. Le montant total des emprunts émis de 1896 à 1940 se serait élevé à 14 160 millions de francs 1939⁷⁶, soit l'équivalent

**Tableau 5. – L’investissement en Indochine de 1880 à 1940 :
les différentes estimations disponibles**

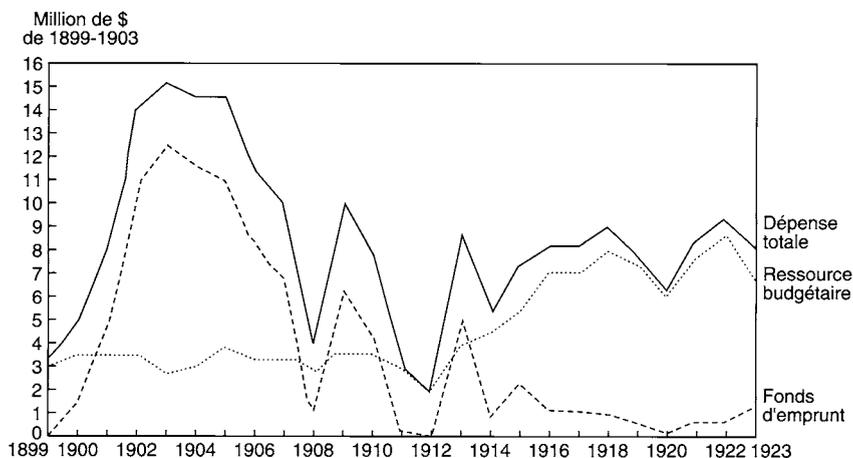
Investissements	En francs courant 1939 et 1940	En francs constants 1914
<i>Emprunts publics</i> (l’investissement budgétaire direct n’a jamais fait l’objet d’évaluations globales)	14 162 277 000 francs 1940	1 699 440 000
<i>Investissements privés des sociétés :</i>		
1) Estimation de l’enquête de 1943 (émissions d’actions et d’obligations des sociétés, autofinancement des sociétés, investissements des entreprises non sociétaires)	38 458 602 000 francs 1940	3 567 312 000
2) Estimation « large » de Paul Bernard et Jean Bourgoïn en 1947	33 400 000 000 francs 1939	5 010 000 000
3) Estimation partielle de H. Lanoue (1954) :		
• investissements directs (émissions d’actions et d’obligations) d’après les <i>Annuaire statistiques de l’Indochine</i>	11 644 000 000 francs 1940	1 397 280 000
• émissions d’actions et autofinancement depuis 1924, d’après le <i>Répertoire des sociétés anonymes indochinoises</i> de 1944	10 074 000 000 francs 1940	1 208 880 000
TOTAL (emprunts publics et investissements privés)		2,9 à 6,7 milliards de francs-or

Source : récapitulation des tableaux 7 (colonne « Emprunts publics ») et 9.

d’un peu plus d’un milliard de francs 1914 (tableau 7). Jusqu’en 1914, la part de l’emprunt dans l’investissement public est considérable, les trois grands emprunts de 1896, 1899, 1909 finançant plus de 60 % des dépenses d’équipement, mais elle diminue rapidement au-delà de 1905 (voir le graphique 2) et l’investissement budgétaire direct prend alors le relais et fournit 83,3 % des fonds publics mobilisés de 1914 à 1923⁷⁷. L’investissement privé, quant à lui, acquiert un dynamisme sans doute supérieur à celui de l’investissement public de 1915 à 1929 (tableau 7).

De 1920 à 1938, l’investissement des fonds publics en Indochine (annexe 2) aurait atteint 550 351 000 piastres (dont 165 millions de participation aux dépenses militaires), soit environ 1 189 milliards de francs 1914⁷⁸. Il fait un bond en avant – en piastres courantes comme en francs constants – entre 1927 et 1934 pour retomber ensuite à son niveau antérieur (voir le graphique 3), mais après 1930 il est de plus en plus financé

Graphique 2. – Dépenses réelles d'équipement économique de l'Indochine de 1899 à 1923



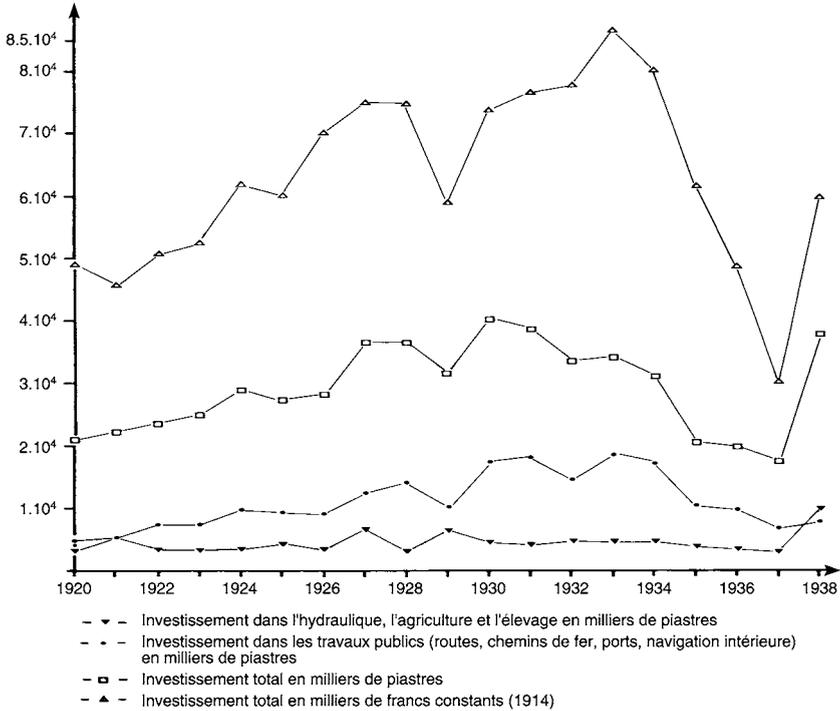
par l'emprunt : de 1931 à 1934, ce dernier aurait financé 81 % des dépenses de travaux publics neufs⁷⁹. En raison de l'effondrement des budgets indochinois – en 1932 et 1934, il a fallu, comme en 1896, émettre en métropole deux emprunts de trésorerie –, seul le recours au marché financier français après le vote du grand programme Maginot de travaux publics coloniaux inscrit dans la loi du 22 février 1931 – sur 3 600 millions de francs empruntés et levés en six tranches successives de 1931 à 1937, 1 372 millions sont attribués à l'Indochine ; à la date de 1940, 1 516 millions auront été effectivement investis au titre de ce programme – a donc permis de soutenir l'investissement étatique au cours de la Grande Dépression. Le service de la dette, jusqu'alors léger, mobilise désormais environ 10 % du budget général.

Tableau 6. – Place de l'Indochine dans l'investissement colonial de la France : une évaluation partielle

	Investissements coloniaux en 1914 (en millions de francs)			Investissements coloniaux en 1940 (en milliards de francs 1940)		
	publics	privés	total	publics	privés	total
Investissements dans l'Empire, Afrique du Nord incluse	2 884,2	1 276,3	4 160,5	69,8	223,7	293,5
Investissements en Indochine	425,9 (14,7 %)	230,6 (18 %)	656,5 (15,7 %)	14,1 (20,2 %)	39,1 (17,4 %)	53,2 (18,1 %)

Source : statistiques réunies par J. MARSEILLE, notamment à partir de l'enquête de 1943 du secrétariat d'État aux Colonies sur les investissements dans les colonies (« La politique métropolitaine d'investissements coloniaux dans l'entre-deux-guerres », in *La Position internationale de la France. Aspects économiques et financiers, XIX-XX siècles*, textes réunis par M. LÉVY-LEBOYER).

Graphique 3. – Investissements publics en Indochine (1920-1938)



Les fonctions économiques de l'État colonial

Les orientations de ce « développementalisme » d'État expliquent largement les voies suivies par la croissance économique coloniale. L'initiative économique du pouvoir colonial s'est concentrée sur l'équipement ferroviaire, routier, portuaire, sur la valorisation des secteurs les plus profitables pour le capital privé, c'est-à-dire les secteurs exportateurs. Mais la fonction économique de l'État colonial ne saurait être considérée comme étant purement instrumentale. En fait, il se trouve être le lieu d'une confrontation d'une somme d'exigences contradictoires dont il ne peut en ignorer aucune : intérêts des industries exportatrices métropolitaines, jeu d'influence des secteurs investisseurs du grand capitalisme financier français, revendications particulières du colonat foncier et du négoce européens, des maisons chinoises, de la bourgeoisie vietnamienne terrienne et commerçante, impératifs de la reproduction sociale des sociétés paysannes. D'où d'innombrables pressions contradictoires et, dans les conjonctures difficiles, des arbitrages particulièrement malaisés. Certes, au-delà des méfiances et des conflits souvent aigus entre les différentes fractions du capitalisme colonial et le gouvernement général, il y a eu dans la longue période complémentarité de leurs initiatives et compatibilité profonde entre eux. Le synchronisme inverse entre les émissions d'actions des sociétés et de l'emprunt public (tableau 7) le

Tableau 7. – Répartition par périodes des emprunts publics et des émissions d'actions des sociétés indochinoises avant 1940

Périodes	Emprunts publics		Émissions d'actions des sociétés		
	en francs constants 1914	en pourcentage	en francs constants 1914	en pourcentage	
1880-1914	425 969 000	39,9 %	211 894 000 (moyenne annuelle : 6 232 000 francs)	19,1 %	77 %
1915-1929	159 437 000	14,9 %	640 545 000 moyenne annuelle : 45 733 000 francs)	57,9 %	
1930-1935	393 367 000	36,8 %	150 552 000 (moyenne annuelle : 30 110 000 francs)	13,6 %	22,8 %
1936-1940	88 469 000	8,2 %	102 731 000 (moyenne annuelle : 25 682 000 francs)	9,2 %	
TOTAL	1 067 242 000		1 105 722 000		

Source : Enquête de 1943 sur les investissements dans les colonies, CAOM, Affaires économiques, 52. L'enquête, qui utilise un déflateur purement monétaire (le rapport entre les valeurs-or successives du franc), donne les chiffres de 14 162 277 000 F 1940 pour les emprunts publics et de 17 837 602 000 F 1940 pour les émissions d'actions des sociétés. Les données brutes du présent tableau ont été déflatées, année par année, selon la méthode indiquée à la note 71 du présent chapitre. Nous remercions Mme O. HARDY-HÉMERY, professeur à l'université de Lille-III, de ses conseils quant au choix du coefficient de conversion des francs courants en francs constants.

montre. Ce dernier a préparé et précédé l'apport d'argent frais des sociétés dans la phase initiale d'équipement de la colonie 1880-1914 et s'est substitué aux placements privés entre 1930 et 1935, lorsque ces derniers fléchissaient. Mais la multiplicité des intérêts et la situation coloniale ont donné à l'État indochinois une capacité d'initiatives originale. En Indochine, comme dans les autres colonies, l'État a exercé beaucoup plus qu'une simple fonction de soutien et de compensation à l'égard des investissements privés.

Il a été en permanence la structure organisatrice de l'accumulation du capital. Le gouvernement général a eu ses conceptions économiques propres et surtout sa stratégie de développement, souvent divergente des pratiques des grandes sociétés indochinoises, comme le montrent par exemple les nombreux conflits qui l'ont opposé à la Banque de l'Indochine. Si, sur l'essentiel, il y a eu généralement entente, comme l'atteste l'implacable politique de contraction du crédit et de l'émission, d'« assainissement » du tissu des entreprises coloniales, qu'il mène pendant la crise de 1929-1934, on commence à entrevoir aujourd'hui que l'Empire colonial, loin d'être le lieu des interventions économiques d'une

bureaucratie archaïque, a constitué au contraire un terrain d'expérimentation des formes modernes de l'action économique de l'État.

L'Indochine n'a été à cet égard qu'un cas particulier d'une tendance universelle. Ainsi l'appropriation d'un immense domaine foncier par l'État colonial, cette « nationalisation coloniale » de l'espace, a été le préalable à la concession de la terre au capitalisme foncier en voie de formation. Formidable expropriation de ses utilisateurs réels, par exemple de bien des communautés paysannes de la Moyenne Région du Tonkin à la suite des opérations militaires de la conquête entre 1885 et 1897. En Cochinchine, la confiscation par l'administration des terres considérées comme abandonnées, des terres communales et des terres « vacantes », notamment des forêts où vivaient les populations de chasseurs-cueilleurs et d'agriculteurs itinérants, s'organise dès 1863 et dès janvier 1902, le domaine couvre déjà 3,7 millions d'hectares⁸⁰. Le principe de la vente aux enchères (1865) y a longtemps été tempéré par une politique de concessions gratuites assorties de l'obligation de mise en culture (1889), favorable à la petite et moyenne colonisation individuelle (400 000 hectares concédés à la date de 1911 à 254 Français, dont 110 fonctionnaires, 42 colons et planteurs, 36 missions catholiques), généralement exploitées en fermage. Mais une nouvelle réglementation, valable pour toute l'Indochine, généralise en décembre 1913, la concession par vente aux enchères assortie d'un cahier des charges, favorable à la grande exploitation capitaliste ; elle est encore renforcée par les mesures d'octobre 1924 et de novembre 1928, complétée par un régime fiscal allégé (impôt différé pendant sept ans pour les planteurs d'hévéas, etc.). L'octroi de concessions gratuites, limitées à moins de dix hectares, est désormais restreint. Cette politique foncière bat son plein entre 1920 et 1930, période au cours de laquelle quelque 634 350 hectares sont concédés dans les trois *ky* vietnamiens à la colonisation européenne (421 000 en Cochinchine, 149 200 en Annam, 63 350 au Tonkin), qui détient 1 025 600 hectares en 1931, en particulier sur les riches terres rouges du Sud et du Centre.

Au total, à la date de 1942, 2 307 000 hectares ont été concédés dans l'ensemble de l'Indochine : 905 500 à des Européens, sociétés ou particuliers, dont 566 800 sont effectivement mis en valeur, 1 397 500 à des concessionnaires « indigènes », Vietnamiens essentiellement, dont 1 163 000 sont mis en valeur. Les trois quarts des surfaces concédées et, 89,6 % de celles qui ont été réellement mises en valeur sont situés en Cochinchine.

Dans un autre domaine, l'État, par les effets, fiscaux notamment, de son propre fonctionnement, a déstabilisé les rapports sociaux anciens et puissamment poussé à la prolétarianisation des paysans les plus pauvres et à la formation, au sein de la paysannerie vietnamienne, d'une réserve de main-d'œuvre, dont il assure par la législation du travail (institution du livret ouvrier, législation de 1927 sur le travail contractuel, etc.) et par l'organisation des recrutements au Tonkin et en Annam la mise au travail salarié à un très faible coût. « Béquille de l'investissement privé⁸¹ », il

Tableau 8. – Répartition des dépenses d'équipement de 1899 à 1923

Hydraulique agricole et navigation intérieure	15,3 %	} 68,1 %
Dragages	5,2 %	
Chemins de fer	36,3 %	
Routes	25 %	
Ports	6,8 %	
Dépenses de personnel et divers	11,4 %	

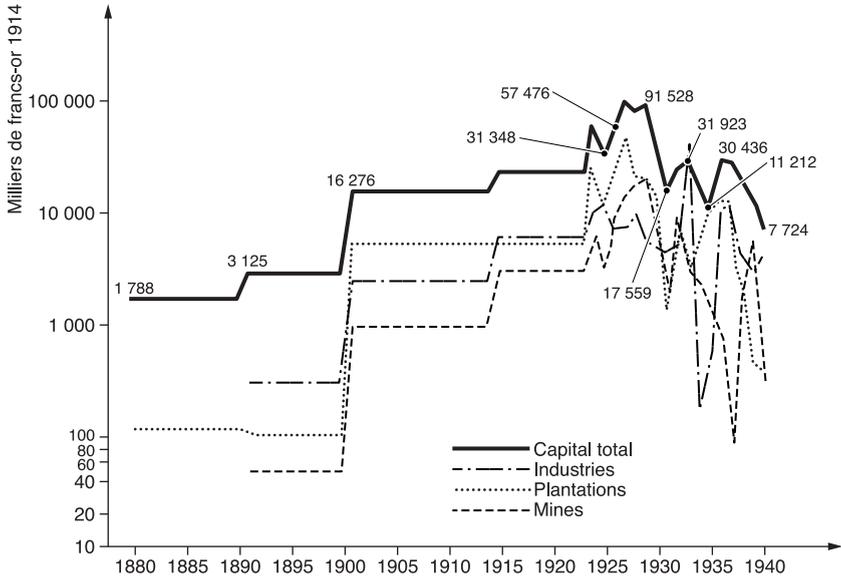
Source : *Bulletin économique de l'Indochine*, n° 171, 1925, p. 138.

apporte par ailleurs sa garantie et ses subventions à nombre de grandes entreprises : la Compagnie du chemin de fer du Yunnan reçoit ainsi 64 millions de francs de 1900 à 1909, soit plus de cinq fois le montant de son capital, sans compter une garantie d'intérêts annuelle de 3 millions de francs pendant soixante-quinze ans ; les Messageries fluviales de Cochinchine ont reçu 18 millions de piastres de 1900 à 1937⁸². Enfin et surtout l'investissement public a principalement servi à financer la construction de l'infrastructure et de l'outillage de base d'une économie d'exportation (cf. tableau 8, annexe II et graphique 3). Les travaux publics en représentent le poste essentiel et absorbent 18 % à 20 % de l'ensemble des budgets de 1900 à 1939, plus de 6 milliards de francs 1937⁸³, soit environ 1 milliard de francs-or. Durant cette période, la priorité va à l'équipement ferroviaire – les chemins de fer absorbent la moitié des emprunts contractés jusqu'en 1914 et encore 66 % du grand programme d'investissements publics de 1 752 millions de francs adopté en 1931 –, routier et portuaire, dont les recettes, surtout celles des chemins de fer, sont médiocres et auquel sont consacrés 73,3 % des ressources de 1914 à 1924⁸⁴, au détriment de l'hydraulique (moins de 15 % des dépenses de 1899 à 1923). En revanche, la part des dépenses sanitaires et médicales est très faible : entre 1920 et 1929, elle oscille de 1,65 % à 3,78 % de l'ensemble des budgets⁸⁵. Ce n'est qu'à partir de 1931 que les investissements hydrauliques (27,5 % du programme de 1931) et sanitaires (6,4 %) deviendront véritablement conséquents, sous l'aiguillon du sous-développement grandissant dans les deltas vietnamiens.

L'investissement privé

Cette stratégie de l'investissement public explique que l'investissement privé ait été vigoureux, mais elle a favorisé sa concentration dans la production des produits bruts ou semi-bruts, facilement commercialisables sur les marchés extérieurs, ainsi que dans le secteur financier. En l'absence de travaux systématiques, l'évaluation de l'investissement privé en Indochine au cours de la période 1880 à 1940 reste très aléatoire. Les estimations disponibles ou possibles le situent entre un minimum, sans

**Graphique 4. – Capital-actions mobilisé
par les sociétés indochinoises
dans les différents secteurs économiques de 1880 à 1940**
(en milliers de francs-or 1914)



Source : « Annexe II ». Il n'a pas été possible de porter sur le graphique les émissions relatives aux transports, au commerce, aux sociétés foncières et immobilières et aux banques.

doute nettement trop faible, de 1,4 milliard de francs 1914, le chiffre médian plus vraisemblable de 3,5 milliards (émissions d'actions et d'obligations, autofinancement des entreprises), fourni par l'enquête de 1943, et le chiffre maximal de 5 milliards (émissions et autofinancement) retenu par les experts du commissariat général au Plan en 1947 (tableau 9). Quelle qu'ait été la réalité exacte, l'Indochine, essentiellement la Cochinchine et le Tonkin, le Cambodge, le Laos et l'Annam n'ayant reçu des flux quelque peu importants que dans les années 1924-1930, a été l'un des champs majeurs de l'exportation du capital métropolitain. Elle ne l'est cependant devenue qu'à partir des années 1880. Jusqu'alors, dans la Cochinchine des amiraux, l'investissement privé a trois sources. Tout d'abord le placement des capitaux issus des grands ports coloniaux français et européens, mais aussi de Hong Kong, dans l'usinage et le commerce du paddy et des riz alors en plein essor en Extrême-Orient, dans l'importation de produits européens et dans le trafic de l'opium indien. Ce sont les armateurs bordelais (Roque, Denis, etc.) qui organisent les liaisons maritimes et fluviales de la Cochinchine⁸⁶. En 1874, onze grosses maisons de commerce, Denis frères, Roque, Renard, Spooner de Bordeaux, Descours et Cabaud de Lyon, Speidel, Engler, de Hambourg, Diethelm de Zurich, Hale de Londres, etc., sont actives dans le négoce des riz. S'ajoute à leurs investissements une accumulation locale⁸⁷ issue

**Tableau 9. – L'investissement privé en Indochine
de 1880 à 1940**

I. L'estimation de l'enquête de 1943

Catégories d'investissements	En francs 1940	En francs constants 1914
Émissions d'actions des sociétés	17 837 602 000	1 105 722 000 ¹
Émissions d'obligations des sociétés	918 340 000	110 200 800
Autofinancement des sociétés	15 516 660 000	1 848 000 000 ³
TOTAL	34 272 602 000	3 063 992 800
Investissements des entreprises non sociétaires	4 186 000 000	503 320 000 ³
TOTAL GÉNÉRAL	38 458 602 000 ²	3 567 312 000

II. L'estimation « large » de Paul Bernard et Jean Bourgoïn en 1947

Catégories d'investissements	En piastres 1939	En francs 1939	En francs constants 1914
Capitaux privés français investis en 1939	1 800 000 000	18 000 000 000	2 700 000 000
Autofinancement des entre- prises françaises en 1939	1 540 000 000	15 400 000 000	2 310 000 000
TOTAL	3 340 000 000	33 400 000 000	5 010 000 000

III. L'estimation partielle d'Henri Lanoue en 1954

Investissements directs (émissions d'actions et d'obligations ; l'autofinancement n'est pas évalué) de 1880 à 1940 selon les <i>Annuaire statistiques de l'Indochine</i>		Investissements directs (émissions d'actions et autofinancement) de 1924 à 1940, selon le <i>Répertoire des sociétés anonymes indochinoises de 1944</i>	
En francs 1940	En francs constants 1914	En francs 1940	En francs constants 1914
11 644 000 000	1 397 280 000	10 074 000 000 (8 030 000 000 F d'actions, 2 044 000 000 F d'autofinancement)	1 208 880 000

1. Chiffre repris du tableau 7.

2. J. MARSEILLE donne le chiffre de 39 198 000 000 dans son article de la *Revue historique* cité ci-dessus.

3. Il n'a pas été possible de déflater année par année les chiffres de l'autofinancement des sociétés et des investissements des entreprises non sociétaires de l'enquête de 1943 ; celle-ci ne donne qu'une évaluation globale pour l'ensemble de la période qui a été convertie en francs 1914 à l'aide de la moyenne des coefficients de déflation dont la source figure à la note 71.

Sources : voir page suivante.

du réseau commercial chinois ainsi que des entreprises de travaux publics et des transferts budgétaires effectués au profit du fonctionnariat colonial, notamment par le mécanisme de la Caisse de prévoyance de Cochinchine qui fonctionne de 1873 à 1887, et réinvestis localement. Triple accumulation sans nul doute importante mais sans commune mesure avec les flux de capitaux qui s'instaurent après 1890-1900 (graphique 4 et annexe III) et vont se maintenir jusqu'au-delà de 1930. Selon l'enquête effectuée par le secrétariat d'État aux Colonies en 1943, durant la période 1880-1930, le seul capital-actions émis à destination de l'Indochine atteint 3 milliards de francs courants soit environ 1 milliard de francs-or, chiffres qui sont des minima puisqu'ils ne tiennent pas compte des investissements des entreprises non sociétaires, ni de l'autofinancement, ni de l'insaisissable capital chinois, indien et vietnamien.

Ce flux de capitaux est parvenu à un premier palier entre 1890 et 1914. Une étude officielle évalue le montant des placements privés en 1903-1905 à 126,8 millions de francs-or : 57 % dans l'industrie, 10 % dans l'agriculture, 33 % dans le commerce⁸⁸, localisés pour plus de 75 % en Cochinchine et au Tonkin. A noter que, dès ses débuts, ce flux donne lieu à des investissements industriels et commerciaux appréciables, pour l'essentiel en provenance de la métropole. En 1912, l'*Annuaire des entreprises coloniales de l'Union coloniale* recense 138 maisons de commerce, 81 entreprises industrielles et 47 affaires d'hévéaculture. Nombre de ces entreprises vont durer et compter : les filatures de coton de Bourgoin-Meiffre et Cie à Hanoi en 1890, de la Société cotonnière de l'Indochine à Haiphong en 1898, qui sont absorbées en 1913 par la Société cotonnière du Tonkin, dont l'usine de Nam Dinh (1900) a été fondée par l'industriel A. Dupré avec des capitaux mulhousiens et lyonnais ; la Compagnie Lyonnaise indochinoise d'Ulysse Pila (1898) ; les Ciments Portland artificiels de l'Indochine (1899) ; l'Est Asiatique Français (1905), dirigé par Hély d'Oissel ; les deux premières sociétés d'électricité (1900 et 1902) ; les entreprises de travaux publics comme la Française d'entreprises, de dragages et de travaux publics (1902) ; la Compagnie française des tramways (1890) et la Compagnie des tramways de l'Indochine (1911) ; les scieries et les fabriques d'allumettes (Société forestière et des allumettes, 1904), etc. La colonisation va de pair avec le début

Sources : enquête de 1943 sur les investissements dans les colonies (CAOM, Affaires économiques, 52), effectuée par les services de la Banque de l'Indochine, pour le tableau 9.I. Les défauts de cette enquête, en particulier le choix d'une méthode qui aboutit à exagérer manifestement le volume des investissements et d'un déflateur strictement monétaire (le rapport entre les valeurs-or successives du franc), ont été critiqués avec pertinence par Henri LANOUE (cf. l'article cité ci-dessous) et par J. MARSEILLE (« L'investissement français dans l'Empire colonial : l'enquête du gouvernement de Vichy (1943) », *Revue historique*, octobre-décembre 1974). Nous avons corrigé ses résultats en les déflétant selon la méthode indiquée à la note 71 du présent chapitre. – Commissariat général au Plan, commission de modernisation et d'équipement des Territoires d'outre-mer, sous-commission de l'Indochine, *Notes sur les données économiques et financières d'un plan d'équipement de l'Indochine*, par Paul BERNARD et Jean BOURGOIN, 25 avril 1947, CAOM, Affaires économiques, 578 pour le tableau 9.II. – H. LANOUE, « La vérité sur les investissements français en Indochine », *Cahiers internationaux*, décembre 1954, pour le tableau 9.III. Les chiffres en francs 1940 avancés par cet auteur ont été convertis en francs-or 1914 à l'aide des coefficients indiqués à la note 71.

d'une certaine industrialisation, sectorielle mais réelle. Vers 1908, selon Ch. Robequain⁸⁹, près de 40 millions de francs-or sont investis dans les seules industries tonkinoises. Au total, en 1914, avec un chiffre minimal d'investissements privés compris entre 212 et 357,7 millions de francs-or⁹⁰, à rapprocher des investissements français dans l'Empire turc avant 1914 (509 millions), l'Indochine rassemble sans doute près de 20 % de l'investissement privé dans l'Empire colonial.

A partir de 1911, cette vague de placements privés change de rythme avec l'entrée en scène des grands groupes financiers métropolitains et la multiplication des sociétés (cf. tableau 10), elle se diversifie par le développement des plantations et du secteur minier. Avec les industries, ces deux branches mobilisent désormais le gros des capitaux investis et ce phénomène culmine entre 1924 et 1930 (cf. tableau 11) : pas moins de 366 sociétés se constituent⁹¹. En cinq ans, de 1924 à 1928, l'investissement se monte à plus de 2,5 milliards de francs courants – 415 millions de francs 1914 environ – selon le statisticien T. Smolski⁹², à plus de 3,8 milliards de francs courants selon l'estimation élevée de Ch. Robequain⁹³. Au total, durant la décennie 1920-1930, l'émission indochinoise a atteint au moins 2,8 milliards de francs courants (environ 560 millions de francs 1914), 41,8 % des émissions de l'ensemble des sociétés coloniales, évaluées à 6,7 milliards⁹⁴, les pointes étant atteintes en 1927, 1928, 1929 avec plus de 90 millions de francs 1914 investis chaque année. Fabuleuse spéculation qu'explique une exceptionnelle conjonction de facteurs : écho de la campagne sarrautiste pour la mise en valeur des colonies et des actions de propagande en France du gouvernement général (c'est en 1918 qu'a été créée à cet effet l'Agence économique de l'Indochine à Paris), prospérité exceptionnelle, au lendemain de la guerre, des budgets indochinois, dont les caisses de réserve « regorgent de capitaux⁹⁵ » – leur montant cumulé est six fois supérieur à celui des caisses de l'AOF en 1922 –, succès des prospections minières, au Tonkin et surtout au Laos, offre de capitaux métropolitains, etc.

Deux déterminations ont été particulièrement puissantes. En premier lieu, la crise du franc de 1920 à 1928, synchrone de la hausse de la piastre, fait de celle-ci une monnaie refuge et pousse vers l'Indochine les capitaux spéculatifs à la recherche de placements sûrs : s'investir dans la colonie, c'est pour eux se revaloriser du seul fait de l'ascension continue du change-francs de la piastre. En second lieu, la hausse des cours des matières premières tropicales, minerais, thé, café, sucre, en particulier la remontée des cours du caoutchouc (ils passent de 16,3 cents la livre en 1921 à 72,4 en 1925), et donc des taux de profit des entreprises de plantation à la suite de la mise en application (novembre 1922) du plan Stevenson de contingentement de la production, a entraîné l'expansion prodigieuse de l'industrie minière et des plantations. En quatre ans (1925-1929), 700 millions de francs courants sont placés dans les seules plantations d'hévéas des terres rouges de Cochinchine, du Cambodge et du Sud-Annam où les investissements nécessaires par hectare planté sont

Tableau 10. – L'évolution des créations de sociétés anonymes indochinoises d'après l'analyse d'un échantillon de 269 sociétés

Avant 1888	1888-1902	1903-1918	1919-1930	1931-1939
2	15	43	135	74
(0,7 %)	5,5 %)	15,9 %)	50,1 %)	27,5 %)

Source : J.-P. AUMIPHIN, *La présence financière et économique française en Indochine (1858-1959)*, thèse de 3^e cycle dactylographiée, université de Nice, non datée. J.-P. AUMIPHIN a classé par périodes les sociétés enregistrées dans le *Répertoire des sociétés indochinoises*, publié par le gouvernement général de l'Indochine en 1944. Ce répertoire ne comporte que 295 sociétés, alors que l'enquête de 1943 sur les investissements dans les colonies recense 461 sociétés opérant en Indochine : 118 sociétés industrielles, 112 sociétés de plantations, 112 sociétés commerciales, 57 sociétés minières, 30 sociétés foncières et immobilières, 23 sociétés de transports, 9 diverses.

Tableau 11. – Répartition en pourcentage des investissements privés par branches d'activité en 1914 et en 1940

Branches	1914	1940
Industries	13,8 %	20 %
Mines	5,4 %	12,5 %
Plantations	27,4 %	27,4 %
	46,6 %	59,9 %
Transports	15,2 %	12,9 %
Commerce	9,3 %	12,2 %
Sociétés immobilières	1 %	6,2 %
Banques	27,9 %	8,8 %
	28,9 %	15 %

Source : tableau établi par J. MARSEILLE à partir de l'enquête de 1943. Cf. « L'investissement français dans l'Empire colonial : l'enquête du gouvernement de Vichy (1943) », *Revue historique*, octobre-décembre 1974.

les plus bas de l'Asie du Sud-Est. D'où la concentration des placements en Cochinchine qui a reçu 54 % de leur montant entre 1924 et 1928.

La crise des années trente brise le rythme de l'investissement privé mais ne le réduit pas à néant. Si elle a été particulièrement destructrice, elle n'a pas fait disparaître l'intérêt des capitalistes métropolitains pour l'Indochine, comme le montre (tableau 7 et graphique 4) le maintien de l'émission des sociétés indochinoises à un niveau appréciable entre 1930 et 1935, et même jusqu'en 1940. De 1931 à 1940, le seul capital-actions émis par les sociétés indochinoises se monte encore à un milliard de francs courants, soit environ 205 millions de francs 1914, l'équivalent des émissions des vingt-cinq années 1890-1915, probablement le quart de l'émission coloniale totale de la décennie de crise. L'Indochine ne connaît pas avant la fin de la Seconde Guerre mondiale de tendance au désinvestissement. Les douze sociétés qui figurent au graphique 6 (p. 168)

ont procédé à quatorze augmentations de capital, répartitions d'actions gratuites exclues, entre 1930 et 1941. Mais le capital émis n'est pas forcément investi, il faudrait disposer d'une étude des bilans et des comptes d'entreprises, connaître aussi l'évolution de l'autofinancement, pour être en état de conclure.

Les composantes du capital

Jusqu'en 1940, les tendances initiales des placements privés n'ont pas cessé de s'affirmer. Les mines, les industries exportatrices de produits à faible valeur ajoutée (ciment, paddy usiné, caoutchouc) ou liées à l'équipement des transports et des villes (électricité, etc.) ont drainé de plus en plus intensément le capital privé (cf. tableau 11). C'est par elles que s'est constitué un capitalisme indochinois d'un poids historique réel si l'on songe aux origines coloniales de l'actuel groupe Indosuez ou aux relations politico-financières qu'ont entretenues avec lui des hommes comme Paul Doumer, Albert Sarraut, Édouard Herriot – lié dans les années vingt à la Compagnie générale des soies –, Paul Reynaud et bien des familles de la grande bourgeoisie française comme les Homberg, les Bardoux ou les Giscard d'Estaing. Il faut souligner l'hétérogénéité du capitalisme privé qui en constitue, avec les grands appareils économiques de l'État colonial, l'un des deux éléments. On peut y distinguer en effet au moins trois composantes qui correspondent aux différentes générations d'entreprises coloniales. L'industrie, le négoce, l'armement des grands ports de la métropole, le colonat français commerçant et terrien, le capitalisme chinois, le latifundisme vietnamien constituent la plus ancienne. La grande bourgeoisie vietnamienne possède une puissante assise foncière : la rente produite par la riziculture extensive cochinchinoise a été considérable jusqu'en 1930. Les bilans d'exploitations agricoles du Transbassac publiés à l'époque montrent que tant que le cours moyen du *gia* (20,4 kilos) de paddy a été de 1,20 à 1,40 piastre, cas des années 1928-1930, les propriétaires ont accumulé d'énormes revenus nets – le prix de revient de leur paddy s'établissant autour de 0,53 piastre le *gia*⁹⁶ – de l'ordre de 120 % à 165 % des fonds engagés. Les entreprises agricoles du petit et du moyen colonat, souvent méconnues⁹⁷, ont joué également un rôle pionnier dans la riziculture cochinchinoise et dans l'économie de plantation, par exemple dans la culture du caféier en Annam, généralement pratiquée en plantations inférieures à cent hectares, et même dans celle de l'hévéa : c'est la plantation créée par le commissaire central de police de Saïgon Belland en 1898 qui démontra les possibilités de l'hévéa en Indochine. Jusque vers 1925, la plupart des sociétés d'hévéa ont été mises sur pied à l'aide de capitaux locaux appartenant généralement à des planteurs occasionnels, mais pas forcément incompétents (fonctionnaires, médecins, pharmaciens, militaires, etc.), comme la Société agricole de Suzannah (février 1907).

De ce type de capital relèvent aussi la puissante Société des distilleries de l'Indochine fondée en mai 1901 par l'ancien fonctionnaire des

Douanes et Régies A. Fontaine, figure particulièrement influente dans la colonie, la participation française à la cinquantaine de petites distilleries de riz et dérivés à capitaux mixtes, français, chinois et vietnamiens, qui coexistent encore avec elle en 1937, les rizeries françaises, Gressier, Rizeries indochinoises (1910), Rizeries d'Extrême-Orient (1910) des négociants marseillais Rauzy et Ville. Si un début de concentration a lieu avant 1914, comme le montre la formation du groupe Fontaine (alcool, tabac, commerce), beaucoup d'affaires restent de taille moyenne, tels les chantiers navals Marty et d'Abbadie de Haiphong, la maison Raoul Debeaux devenue Compagnie générale du Tonkin et du Nord-Annam (alcool, commerce), les Distilleries du Tonkin, la Bien Hoa Industrielle et Forestière ou la Manufacture des tabacs de l'Indochine. En 1912, on ne compte encore que vingt-six grandes entreprises. Un peu auparavant, entre 1890 et 1900, s'est amorcé l'essor durable de la rizièrerie européenne, généralement cultivée, comme la grande rizièrerie vietnamienne, en lots de quelques hectares affermés à des fermiers très pauvres, avec avances à taux usuraire au paysan. En 1931, les Européens détiennent 300 000 hectares de rizières dans toute l'Indochine, si l'on comprend dans cet ensemble les villages de défrichement des Missions catholiques. L'ampleur de cette épargne interne du colonat et de son réinvestissement sur place est inconnue, mais elle ne saurait être tenue pour quantité négligeable et elle n'a jamais cessé. En 1929, le statisticien T. Smolski évalue sa part dans le capital privé investi à 12 % en 1924, à 65 % en 1927, à 54 % en 1928⁹⁸.

Dans cette croissance du capitalisme indochinois, la place des capitaux indiens et surtout chinois, qui échappent à toute quantification, n'a pas été moins considérable puisqu'ils dominent le prêt foncier, le commerce et la transformation du maïs, de la soie, de nombreux produits de cueillette et surtout du paddy. Selon Paul Bernard, les *chettys* indiens, banquiers traditionnels qui pratiquent l'usure, auraient investi en Indochine quelque 50 millions de piastres (environ 500 millions de francs courants) vers 1930. Importantes dès avant la conquête, les activités chinoises, quant à elles, n'ont pas cessé de s'étendre avec la colonisation. En Cochinchine, les effectifs annuels de l'immigration chinoise passent de 44 000 en 1879 à 92 000 en 1902 et à 156 000 en 1921⁹⁹. Dès 1885, les Chinois fondent une solide communauté dans la nouvelle ville construite par les Français au Tonkin, Haiphong, et le commerce chinois va très vite dominer tout le protectorat. Mais le noyau dur du capitalisme chinois est la grande bourgeoisie de Cholon.

En Cochinchine et au Cambodge, les commerçants chinois et leurs agents exercent conjointement dès 1860 les cinq fonctions économiques du système compradore, sans compter l'affermage de l'opium cochinchinois dont ils sont adjudicataires jusqu'en 1897 : celle d'intermédiaires entre producteurs de paddy vietnamiens et exportateurs de riz européens ; celle d'acheteurs, de transformateurs de paddy et d'exportateurs de riz pour leur propre compte, essentiellement à destination de Hong Kong mais aussi de maïs, de jute, de poisson, de cannelle, de cardamome,

de sticklac, etc. ; celle d'importateurs et de revendeurs au détail de produits importés de Chine ; celle d'intermédiaires entre les exportateurs de la métropole, les industriels indochinois et la masse de consommateurs autochtones ; celle, enfin, de bailleurs de fonds et de distributeurs – de pair avec les usuriers indiens et vietnamiens – du crédit usuraire. En 1874 sont déjà à l'œuvre à Cholon quatorze puissantes maisons chinoises à capitaux cantonnais de Hong Kong ou hokkien de Singapour dans le négoce du riz (Tan Keng Sing, Ban Joo, Ann, etc.), le patronat chinois y possède en 1938 vingt-cinq des vingt-sept rizeries à vapeur de plus de 100 CV et la quasi-totalité des jonques qui transportent le paddy sur les canaux de Cochinchine. Il contrôle un immense réseau bancaire, commercial et usuraire particulièrement ramifié et opaque qui couvre la Cochinchine, le Cambodge et le Laos. Sa puissance et l'imbrication de ses intérêts avec les maisons de commerce et les banques françaises sont telles que l'on peut parler d'un véritable capitalisme symbiotique franco-chinois. Quant à l'accumulation et à l'investissement proprement autochtones, ils restent inconnus. Mais on aurait tort d'ignorer leur importance. En 1947, Paul Bernard estime le seul investissement vietnamien – essentiellement foncier – à la veille de la Seconde Guerre mondiale à 12 millions de piastres, soit 18 % à 20 % du flux annuel des capitaux métropolitains ¹⁰⁰.

Dernière composante de ce capitalisme colonial, à tous égards la plus considérable, les groupes industriels, agro-industriels et financiers métropolitains. Eux non plus n'ont pas fait l'objet de recherches d'ensemble. Le plus important est, bien sûr, le groupe de la Banque de l'Indochine, assez tardif, car, jusqu'aux années vingt, son contrôle direct ne s'exerce que sur un petit nombre de grandes affaires dont le prototype est la Compagnie de chemin de fer du Yunnan qu'elle a fondée en 1901 avec la Société générale et le CNEP. Son portefeuille titres (annexe IV) n'est encore que de 18,5 millions de francs courants en 1923. Mais il s'étoffe à partir des années vingt : douze prises de participations en 1924, dix en 1925, quarante-six en 1928 ¹⁰¹, et surtout dans le contexte de la crise de 1929 favorable à la restructuration des entreprises indochinoises, au cours de laquelle la fonction de banque d'affaires de l'établissement connaît un développement rapide (cf. l'annexe II).

A côté de la Banque de l'Indochine comptent les sociétés minières, plus ou moins liées aux groupes métallurgiques français : Société des charbonnages du Tonkin et Charbonnages de Dong Trieu qui figurent parmi les plus belles affaires d'Extrême-Orient, Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine qui exploite depuis 1919 le zinc de Cho Dien en profitant de la rareté de ce métal en Extrême-Orient, Société d'études et d'exploitation minières de l'Indochine qui exploite depuis 1920 l'étain de la Nam Patène au Laos, Étains et Wolframs du Tonkin (1911), liés à de Wendel, concessionnaires du bassin de Tinh Tuc. Nombre de groupes industriels métropolitains ont des filiales et des intérêts en Indochine. C'est le cas de Michelin, concessionnaire depuis 1928 des trois plantations d'hévéas de Phu Rieng (5 500 ha), Dau Tieng

(8 700 ha) et Ben Co (150 ha), qui lui permettent de se libérer progressivement des achats de gomme en livres et en dollars. Enfin, quatre *holdings* sont fortement implantées dans la colonie : la SICAF (Société indochinoise de commerce, d'agriculture et de finances, 1919), qui a de nombreuses participations dans les plantations, contrôlée par la Banque de l'Indochine ; l'Union financière d'Extrême-Orient (1929), moins importante ; la Société française financière et coloniale (SFFC) et la Société financière des caoutchoucs (SFC). La SFFC a été créée le 12 novembre 1920, avec l'appui de la banque Lazard et de la maison belge Hallet, par Octave Homberg, ce « romantique de la Finance ¹⁰² », ancien secrétaire général de la Banque de l'Indochine qu'il a quittée pour la Banque de l'Union parisienne dont il est devenu vice-président, fonctions qu'il cumule en 1914 avec celles de principal collaborateur de Ribot au ministère des Finances. Après avoir frôlé la faillite en décembre 1930, elle a perdu son autonomie : la Banque de l'Indochine, soutenue par un groupe d'établissements parisiens, l'a péniblement renflouée puis a acquis le contrôle de 35 % de son capital en 1932. Présidée par Edmond Giscard d'Estaing après l'élimination de Homberg, c'est en 1937 un puissant ensemble de trente-six sociétés coloniales en majorité indochinoises, secondairement malgaches. La SFC, créée en 1909, est en revanche partie intégrante d'un véritable conglomérat international à capitaux franco-belges, le groupe Rivaut-Hallet, particulièrement actif dans les plantations de Malaisie, d'Angola et les mines d'Afrique du Sud. Elle est contrôlée par la banque Rivaud-Lebel, maison de banque importante de Paris qui s'est spécialisée au début du siècle dans les affaires caoutchoutières et coloniales. Le groupe Rivaud-Hallet est l'un des principaux groupes de plantations dans le monde, à la tête en 1941, par ses filiales directes (Caoutchoucs de Padang, Compagnie du Cambodge, Plantations des Terres-Rouges, etc.) et par la SFC, de plus de 56 000 hectares, dont 32 000 d'hévéas, en Malaisie, à Java et à Sumatra, et de plus de 30 000 hectares d'hévéas en Indochine ¹⁰³. En 1937, il contrôle cinq sociétés de plantations en Indochine, onze en Malaisie et aux Indes néerlandaises, huit en Afrique centrale et orientale, huit sociétés minières en Afrique du Sud. L'hévéaculture indochinoise apparaît ainsi non seulement comme particulièrement concentrée – en 1938, vingt-sept sociétés de plus de 1 000 hectares possèdent 68 % des 127 000 hectares plantés et cinq groupes financiers contrôlent 70 % de la surface en exploitation (tableau 12) –, mais encore comme intégrée à l'échelle internationale dans un vaste système de compensation des risques et des profits, de transferts techniques et financiers.

Terre de profits

Dans les conditions de la domination coloniale, ce développement capitaliste extraverti a été générateur d'une accumulation de capital considérable, sinon exceptionnellement élevée. De toutes les colonies françaises, l'Indochine est sans doute celle qui a produit le plus de profit.

Tableau 12. – Les groupes indochinois du caoutchouc en 1944

Groupes*	Hectares plantés	Potentiel de production annuel (en tonnes)
<i>Groupe Rivaud-Hallet (Société financière des caoutchoucs) :</i>		
– Plantations des Terres-Rouges	17 587	16 350
– Compagnie du Cambodge	15 613	12 000
– Compagnie des caoutchoucs de Padang	1 553	970
	<u>34 753</u>	<u>29 320</u>
	(37,25 %)	(31 %)
<i>Groupe de la Banque de l'Indochine :</i>		
– Société indochinoise des plantations d'hévéas	11 877	14 200
– Société indochinoise des plantations réunies de Mimot	5 538	6 900
– Société des caoutchoucs de Kompong Thom	1 333	1 660
– Compagnie des Hauts Plateaux indochinois	957	900
– Caoutchoucs du Donai	2 466	2 850
– Caoutchoucs de Phuoc Hoa	1 251	1 560
	<u>23 422</u>	<u>28 070</u>
	(25,10 %)	(29,68 %)
<i>Société française financière et coloniale :</i>		
– Société des caoutchoucs de l'Indochine	7 567	7 240
– Société indochinoise des cultures tropicales	4 063	3 280
	<u>11 630</u>	<u>10 520</u>
	(12,46 %)	(11,12 %)
<i>Union financière d'Extrême-Orient :</i>		
– Société des plantations de Kratié	2 995	3 750
	(3,21 %)	(3,96 %)
<i>Paribas (Compagnie générale des colonies) :</i>		
– Caoutchouc du Mékong	2 411	3 015
	(2,58 %)	(3,18 %)

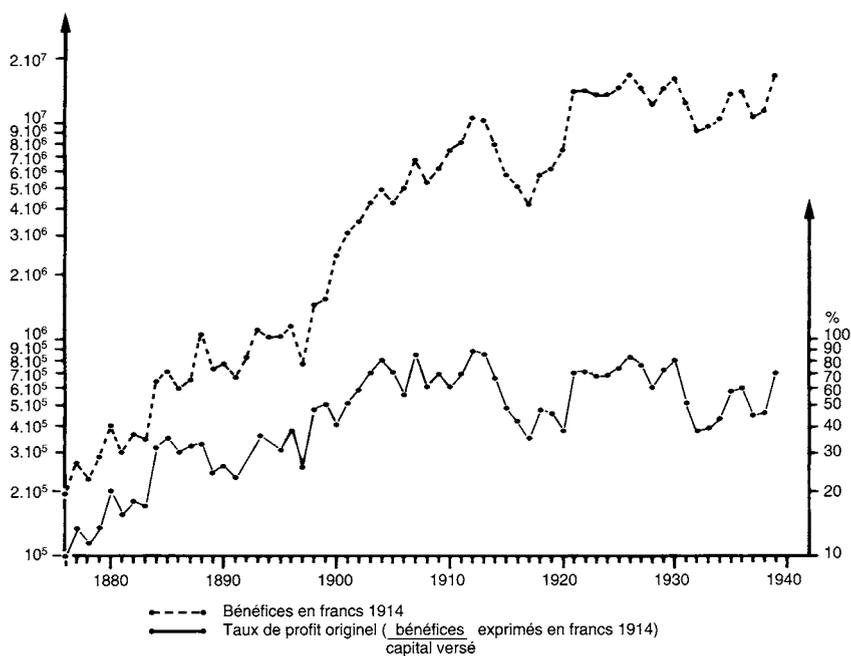
* Auxquels il faut ajouter les plantations (Dau Tieng et Thuan Loi) de la société Michelin (11 % des surfaces plantées).

Donnée souvent niée ou considérée comme peu déterminante. Un expert économique, J. Bourgoïn, estimait en 1947 que les investissements privés en Indochine n'avaient jamais rapporté plus de 1,52 % : « Ce qu'il était convenu d'appeler du colonialisme, déclarait-il, c'était à

tout le moins du colonialisme au rabais et à bon marché¹⁰⁴ ! » Aucune étude n'a jusqu'à présent cherché sérieusement à apprécier l'ampleur des profits des entreprises indochinoises, à évaluer les échecs – fort nombreux sans doute –, les investissements naufragés dans des prospections sans résultats, dans les crises économiques, etc. Tout est à faire en ce domaine. Néanmoins, bien des indices suggèrent que la rentabilité du capital a été en Indochine longtemps exceptionnelle, conforme à ce qu'avaient signalé bien des auteurs de l'entre-deux-guerres, tel H. Simoni qui allait jusqu'à estimer en 1929 la rémunération du capital privé investi dans la colonie à 400 %-500 %¹⁰⁵ ! J. Marseille estime, quant à lui, qu'en 1929 cinq entreprises indochinoises (Banque de l'Indochine, Distilleries de l'Indochine, Charbonnages du Tonkin, Financière française et coloniale, Eaux et Électricité d'Indochine) réalisent à elles seules 31,8 % des bénéfices nets des vingt plus grosses sociétés coloniales¹⁰⁶. Autre indice : en 1947, le commissariat général au Plan évalue, sur la base des chiffres fournis par la Banque de l'Indochine, les seuls bénéfices distribués – et en majeure partie transférés en métropole –, intérêts et tantièmes des sociétés indochinoises en 1938 à 780 millions de francs courants pour un investissement privé total estimé à 18 milliards de francs, soit un taux de profit fort correct de 4,33 % ou encore de 7,8 % si on le rapporte à une production globale évaluée à 10 milliards de francs courants¹⁰⁷.

Les graphiques 5 et 6 et l'annexe V montrent, mais uniquement pour un échantillon de treize grandes sociétés, l'ampleur du profit réalisé et aussi sa permanence, qu'atteste encore le niveau atteint par les mises en réserve annuelles. Les taux de profit indochinois sont très supérieurs à ceux des entreprises de la métropole. Le cas de la Banque de l'Indochine est évidemment extraordinaire, au point que sa représentativité semble douteuse. De 1876 à 1914, ses bénéfices nets (déclarés) cumulés atteignent 107 311 000 de francs-or pour un capital versé de 12 millions : en trente-huit ans, ce dernier a été remboursé neuf fois. De 1876 à 1944, les activités de la Banque auront dégagé officiellement un bénéfice cumulé de plus de 393 millions de francs 1914, soit 1 637 % du capital versé (24 millions de francs 1914), ou très approximativement 4,75 milliards de francs 1990. Ses fonds propres (capital versé et réserve figurant au bilan) passent de 15,9 millions de francs 1914 en 1905 à 55 millions en 1910 ; ils tombent à 16,8 millions (84 millions de francs courants) en 1920 puis remontent à 44,2 millions (242 millions de francs courants) en 1930. « Mais, écrit M. Meuleau, la Banque dispose... de réserves occultes importantes¹⁰⁸. » Pour elle, les deux périodes les plus fastes ont été 1898-1914 et surtout 1921-1931 où les taux de profit sont toujours supérieurs à 50 % du capital versé (graphique 5). Même au cœur de la Grande Dépression, de 1931 à 1935, ses dividendes restent supérieurs à ceux des belles années 1923-1926 et, à partir de 1937, son bilan est proche des meilleurs chiffres antérieurs. « A la fin de la décennie, note encore M. Meuleau, la crise se révèle être une bonne affaire pour la Banque de

Graphique 5. – Bénéfices de la Banque de l'Indochine (1875-1939)

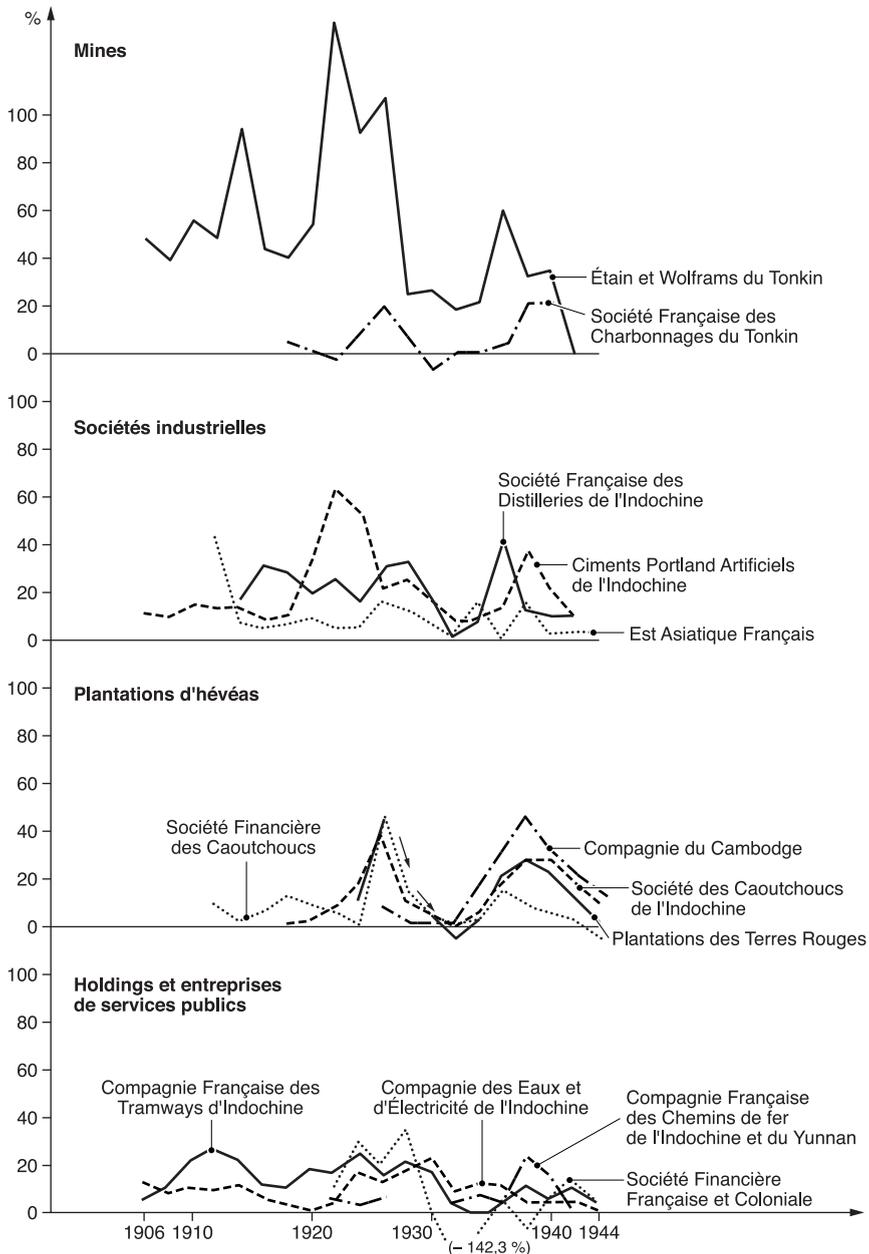


Source : données établies à l'annexe IX.

l'Indochine¹⁰⁹. » Il est vrai qu'une part importante de ses profits provient des succursales et agences de Chine et des colonies de l'océan Indien et du Pacifique, mais leur source majeure est quand même l'Indochine.

Autre caractéristique importante du profit indochinois, la capitalisation boursière des sociétés indochinoises est extrêmement élevée, les plus-values boursières sont donc énormes. Le bassin houiller de Hon Gai vaut en Bourse 2,8 milliards de francs courants (448 millions de francs 1914) en 1928, soit quatorze fois le capital mobilisé (environ 200 millions de francs courants, soit 32 millions de francs 1914), beaucoup plus que les meilleures valeurs charbonnières de la métropole. Donnée qu'explique le volume des profits distribués (dividendes, tantièmes, actions gratuites) : l'entreprise indochinoise exporte massivement ses bénéfices. La Banque de l'Indochine aura distribué en soixante-huit ans (1876-1944) quelque 208,5 millions de francs-or, soit 868,75 % du capital engagé... Derrière le surprofit, il y a évidemment le salaire colonial, dérisoire en comparaison du salaire métropolitain. En 1939, les dix-neuf sociétés qui assurent les deux tiers de la production du caoutchouc déclarent 309 millions de bénéfices, soit plus de sept fois la masse salariale annuelle des 40 000 ouvriers des plantations¹¹⁰... Le sondage présenté au tableau 13 tend à montrer qu'il ne s'agit pas là d'un cas particulier. En 1947, les experts du commissariat général au Plan estiment le salaire journalier moyen de 1939 au chiffre dérisoire de 0,22 piastre¹¹¹. La plus-value

Graphique 6. – Taux de profit net de douze sociétés indochinoises (1906-1914)



Source : *Annuaire de la Cote Desfossés, Annuaire financiers France-Extrême-Orient 1922-1923, 1924-1925, 1928*. Pour établir les taux de profit, le montant des bénéfices nets et du capital relevé dans les annuaires a été converti en francs-or 1914 selon la méthode utilisée pour les tableaux du présent chapitre.

$$\text{Taux de profit net} = \frac{\text{bénéfice net déclaré}}{\text{capital réuni lors des émissions successives}}$$

coloniale a été en Indochine sans commune mesure avec les résultats auxquels parvenaient à la même époque les entreprises métropolitaines. Indéniablement, l'Indochine a été l'une des zones importantes de l'accumulation du capital français.

Les échanges extérieurs

En fin de compte, c'est bien l'échange extérieur qui a été le ressort majeur du développement colonial, et non pas le commerce intérieur, dont le volume ne doit cependant pas être négligé : en 1909, la valeur transportée par cabotage sur les côtes cambodgiennes et vietnamiennes – 179,4 millions de francs – représenterait 34 % de la valeur du commerce extérieur¹¹², mais les tonnages transportés par cabotage et par chemins de fer sont néanmoins toujours restés très inférieurs à ceux de l'exportation (2,5 millions de tonnes contre 4 millions en 1935, par exemple). Le commerce extérieur a été le grand « transformateur » des richesses produites dans la péninsule en valeurs insérables dans la circulation mondiale de la monnaie, des produits et des capitaux. Certes, son montant par habitant (environ 180 francs par habitant en 1937) est très faible en comparaison de celui de la France (1 570 francs), de ceux des Indes néerlandaises (310 francs), des Philippines (470 francs) et bien sûr de la Malaisie britannique (5 100 francs, Singapour incluse), mais il équivaut à celui du Siam et dépasse largement ceux de la Chine et de l'Inde. En fait, l'intensité régionale de l'échange extérieur est très inégale, car c'est dans la Cochinchine de la traite rizicole et des plantations, et dans les zones minières et industrielles du Tonkin que s'est, pour l'essentiel, opéré le processus d'internationalisation de l'économie indochinoise : en 1928, le commerce extérieur représente environ 600 francs par habitant en Cochinchine contre 125 au Tonkin et au Nord-Annam¹¹³.

Le développement commercial remonte, du moins en Cochinchine, aux deux dernières décennies du XIX^e siècle ; il atteint son sommet historique au cours de la période 1915-1929 (*cf* le graphique 7), mis à part une brève crise en 1921-1923, la reprise de 1935-1937 se situant à un palier très inférieur à son niveau de 1929.

Ce qui le caractérise, c'est l'ampleur des excédents commerciaux. La balance commerciale de l'Indochine est restée constamment bénéficiaire de 1891 à 1945, sauf de 1900 à 1906, dans la phase de l'équipement initial, en 1922, 1930 et 1931. L'exportation tire en avant toute la croissance économique coloniale, en particulier pendant la Première Guerre mondiale : en quatre ans, le solde positif de la balance commerciale atteint 442 millions de francs-or, avec un pic à 240 millions en 1919 ! Situation longtemps exceptionnelle dans l'Empire colonial, si l'on en exclut le Maghreb, puisque, entre 1913 et le début des années quarante, le commerce extérieur de la plupart des colonies françaises a été déficitaire, leurs balances commerciales cumulées ne devenant positives qu'à partir de 1934¹¹⁴, et encore pas à l'égard de l'étranger. En 1938, les exportations indochinoises représentent en valeur 51 % des exportations algériennes,

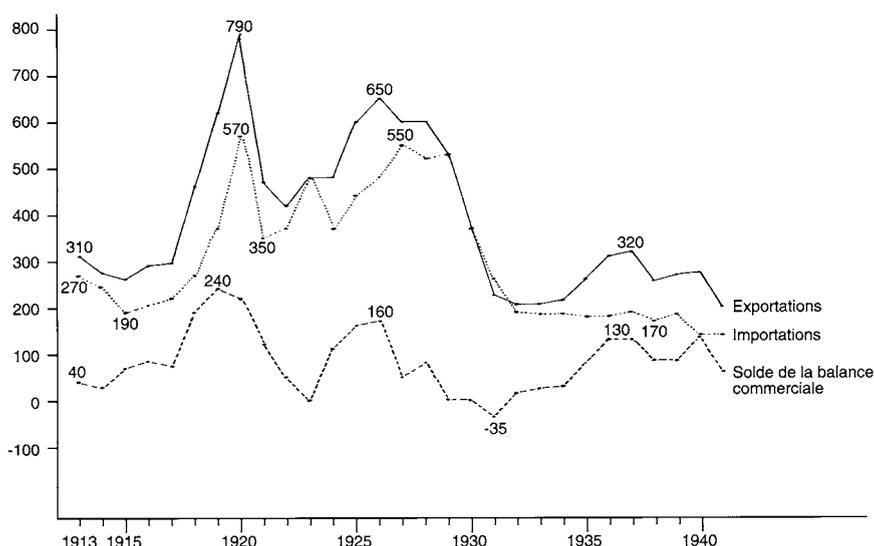
**Tableau 13. – Bénéfices et salaires en 1939
dans cinq entreprises**

Entreprises	Bénéfices nets déclarés en 1939	Masse salariale annuelle (estimation)	Rapport des bénéfices à la masse salariale
Société indochinoise forestière et des allumettes (Vinh-Ben Thuy et Hanoi ; 2 000 ouvriers payés 3,50 F par jour)	1 020 000 F	2 100 000 F	48,57 %
Papeteries de l'Indochine (Viet Tri et Dap Chau ; 3 000 ouvriers payés 3,50 F par jour)	1 915 000 F	3 150 000 F	60 %
Ciments Portland artificiels de l'Indochine (Haiphong ; 4 000 ouvriers payés 3,50 F par jour)	13 965 000 F	4 400 000 F	3,6 fois
Distilleries de l'Indochine (3 usines au Tonkin, 1 à Cholon, 1 à Phnom Penh ; 2 500 ouvriers payés 5 F par jour en moyenne)	18 606 000 F	3 825 000 F	près de 5 fois
Société cotonnière du Tonkin (filatures à Haiphong et à Nam Dinh ; 10 000 ouvriers payés 3,50 F par jour)	52 414 000 F	10 500 000 F	5 fois

Source : pour les salaires, on a utilisé les moyennes des salaires des manœuvres données par l'*Annuaire statistique de l'Indochine, 1941-1942*, p. 209 ; pour les bénéfices, les chiffres du *Répertoire des sociétés anonymes indochinoises*, Hanoi, 1944.

9,48 % de celles de la métropole ¹¹⁵, et, en 1932, elles sont égales à 42 % des exportations de Ceylan, à 18,5 % de celles des Indes néerlandaises, et à 33 % de celles de la riche Malaisie britannique ¹¹⁶. Ainsi, de 1928 à 1938, la balance du commerce extérieur indochinois a dégagé un solde positif cumulé de 3,8 milliards de francs courants contre seulement 791 millions pour le reste des colonies non maghrébines ¹¹⁷. Au total, de 1913 à 1941, le commerce extérieur de l'Indochine a produit, selon la Statistique générale de l'Indochine, un solde bénéficiaire de 2 325 millions de francs-or ¹¹⁸, ce qui est évidemment très loin de compenser le déficit de la balance commerciale métropolitaine, mais ne peut être tenu pour quantité négligeable si l'on considère que l'excédent commercial indochinois représente environ 23,2 % du déficit commercial français en 1928, encore 7,30 % en 1935 et 5,5 % en 1937.

**Graphique 7. – Le commerce extérieur de l'Indochine
de 1913 à 1941**
(en millions de francs 1913)



Source : *Annuaire statistique de l'Indochine 1941-1942*, p. 296. Ces chiffres incorporent à partir de 1933 la valeur des marchandises déclarées à l'admission temporaire ou réexportées, mais cette valeur est toujours inférieure à 6 % de celle du commerce extérieur total.

Il en résulte que, replacés dans l'ensemble des relations économiques de la France avec le monde, les excédents du commerce indochinois contribuent à équilibrer les comptes extérieurs de la métropole. L'examen de la géographie des échanges extérieurs et de la balance des comptes de l'Indochine le montre. Tout d'abord et contrairement à ce qu'ont écrit nombre d'auteurs, ces échanges ont été très tôt caractérisés par leur incomplète intégration dans le système protectionniste français établi à partir des années 1880. L'Indochine étant soumise depuis 1887 et depuis la loi Méline de 1892 au régime de l'assimilation douanière (franchise douanière réciproque entre la métropole et la colonie, communauté des tarifs, du moins en principe), les ventes de l'industrie métropolitaine y bénéficient d'une forte protection. Mais, dans la pratique, à partir de 1921, puis avec les dérogations à la loi douanière du 13 avril 1928 (le « tarif Kircher », qui renforce l'assimilation douanière entre la France et ses colonies) et le tarif spécial adopté pour l'Indochine par les textes de décembre 1928 et juillet 1929, complété par le traité de commerce franco-chinois de mai 1930, celle-ci dispose d'une certaine autonomie douanière¹¹⁹. En second lieu, il existe un déséquilibre prononcé des flux de valeurs entre la colonie et ses différents partenaires commerciaux. Jusqu'en 1930, la part de l'Extrême-Orient l'emporte sur celle de la métropole dans le trafic total de l'Indochine : les exportations vers Hong Kong, la Chine, Singapour, le Japon, les Indes néerlandaises représentent 58 % de l'exportation totale en 1913, 66 % en 1929, et les achats de l'Asie

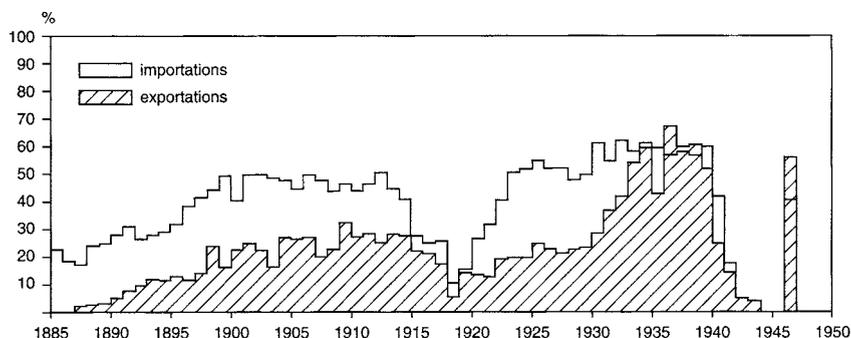
orientale à la colonie dépassent largement ses ventes (de 46 % entre 1908 et 1912, de 134 % entre 1924 et 1929). Il s'agit en fait de la Chine du Sud (importations par Hong Kong incluses), premier débouché du riz cochinchinois, des Indes néerlandaises, elles aussi importatrices de riz, exportatrices de pétrole vers l'Indochine, de Singapour, marché du poisson, de l'étain, du caoutchouc indochinois réexpédié vers les États-Unis, le Japon et la France, des Philippines, débouché du bétail cambodgien et des riz cochinchinois, du Japon, acheteur de riz et surtout de charbon et de caoutchouc. Les ventes de l'Indochine à ce dernier pays sont près de cinq fois supérieures à ses achats entre 1913 et 1932¹²⁰. Mais la place de la Chine est essentielle. De loin le premier marché de l'Indochine qui est, par ailleurs, son premier fournisseur de riz, elle fournit à cette dernière la plupart des articles traditionnels (parapluies, faïences, tissus de soie, vermicelle, objets de culte et de fêtes, thé, médicaments). A la veille de la crise des années trente, les ventes indochinoises représentent 4 % à 6 % de l'importation totale chinoise. Par l'Indochine, la part française du marché importateur chinois se trouve au moins doublée¹²¹. Enfin, les États-Unis absorbent une part croissante de la production de caoutchouc après 1930 : 34 000 tonnes en 1940 sur 72 000 produites. En fait, à long terme, la colonisation aura eu pour effet d'insérer durablement l'économie indochinoise dans l'espace marchand extrême-oriental.

La Grande Dépression et la mise en œuvre de l'idée d'« autarcie impériale » par l'intégration commerciale de l'Empire colonial à partir de la Conférence économique de la France d'outre-mer de 1934¹²² ont certes bouleversé pour un temps cette géographie des échanges extérieurs indochinois. Parallèlement à l'ascension du marché colonial au rang de premier partenaire commercial de la métropole à partir de 1928, l'exportation de l'Indochine vers celle-ci (57 % de la valeur des exportations entre 1934 et 1938, voir le graphique 8) prend le pas sur l'exportation vers l'Extrême-Orient (34 %). Un véritable décrochage temporaire de l'Indochine de l'espace économique est-asiatique s'accomplit, ce qui a eu pour résultat de maintenir à la fois les profits des exportateurs indochinois comme de la Banque de l'Indochine durant la phase de contraction du marché mondial, et donc de préserver la capacité d'absorption par le marché indochinois des produits industriels français. Situation pourtant précaire, à laquelle la guerre devait mettre fin : la loi du 15 octobre 1940 accorde l'autonomie douanière à l'Indochine.

Le fait essentiel est la dissymétrie des balances commerciales Indochine-Asie orientale et Indochine-France. La première est très favorable à l'Indochine jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Au contraire, comme l'ont montré bien des travaux, notamment ceux d'Irène Nørdlund, grâce à l'assimilation douanière, la France exporte vers l'Indochine beaucoup plus qu'elle ne lui achète – plus de 60 % de plus en moyenne, par exemple, de 1908 à 1912 –, essentiellement des produits fabriqués à forte valeur ajoutée, vendus à des prix généralement très supérieurs à ceux des produits identiques étrangers. En 1934, Paul Bernard estime que les prix des marchandises françaises importées dépassent en moyenne de 15 %

Graphique 8. – Le commerce entre l'Indochine et la France de 1885 à 1950

(Pourcentage des exportations et des importations indochinoises, en valeur, à destination ou en provenance de la France et de ses colonies)



Source : graphique établi par Irène NØRDLUND, « The French Empire, the Colonial State in Vietnam and Economic Policy : 1885-1940 », *Australian Economic History Review*, n° 1, mars 1991, numéro spécial : *Exploring Southeast Asia's Economic Past*.

ceux des produits étrangers équivalents et que « le contribuable indochinois verse annuellement aux exportateurs de la métropole une dîme de 12 millions de piastres environ [30 millions de francs 1914, D.H.] à seule fin de leur offrir une place privilégiée sur son marché ¹²³[...] ». L'Indochine joue tout au long de la période son rôle de régulateur du commerce métropolitain. Les termes de l'échange lui sont largement défavorables – moins, sans doute, pendant la crise de 1930, en raison de la baisse des prix des biens de consommation importés – et, de plus, la part de la métropole dans la valeur des importations de la colonie n'a pas cessé de croître jusqu'en 1940. Les importations de France et celles, peu importantes, des autres colonies françaises, représentent en moyenne 29,6 % de la valeur de l'importation indochinoise totale de 1911 à 1920, 43,2 % de 1921 à 1930, alors que l'exportation indochinoise vers la France – riz, mais destiné à la consommation du bétail (ses cours sont fonction de ceux de l'avoine), caoutchouc, thé, un peu de café, poivre – plafonne à 19,6 % de son montant total de 1911 à 1920, à 20,9 % de 1921 à 1930. Les bénéfices contamment croissants, sauf pendant la dépression, de la balance des échanges de l'Indochine avec l'étranger compensent de très loin les déficits non moins grandissants de ses échanges avec la France et génèrent un considérable transfert de valeurs vers la métropole, au prix du maintien à un degré très bas du niveau de vie de la masse des colonisés. L'assimilation « oblige les indigènes qui pourraient s'approvisionner à bon marché chez leurs voisins à payer, en sus du prix, des droits élevés ou à faire venir [leurs importations] de France grevées des frais de transport sur 15 000 kilomètres ¹²⁴ ».

L'Indochine est ainsi devenue à partir des années 1908-1912 l'un des marchés extérieurs importants des productions métropolitaines, des

cotonnades et, dans une moindre mesure, des filés de Rouen et des Vosges, des tissus de rayonne lyonnais, de la métallurgie lourde et légère, de l'industrie automobile. En 1938, les tissus (coton et rayonne), à 90 % français sauf de 1915 à 1922, représentent en valeur 22,5 % des importations indochinoises, les biens d'équipement 21,3 %, et l'Indochine est, après l'Algérie, le principal marché colonial de l'économie française, notamment des industries en perte de vitesse comme le textile ; elle reçoit 3,1 % des exportations totales de la France et lui fournit 4,1 % de ses importations. Le cas du coton est particulièrement éclairant. Dès 1885, filés et tissus français sont le premier poste en valeur de l'importation indochinoise : 33 % en 1911, 39 % en 1913, 27 % en 1922, un quart environ au-delà¹²⁵. L'importation indochinoise de cotonnades absorbe 6 % de la production métropolitaine en 1913¹²⁶ et jusqu'à 22 % de l'exportation française, chiffre de 1938¹²⁷. Au total, tous produits additionnés, dans l'exportation française, les ventes françaises en Indochine, environ 500 millions de francs courants dans la mauvaise année 1933, viennent juste après les ventes aux États-Unis (868 millions), avant les ventes à l'Italie (492 millions). Elles équivalent en 1938 à 22,8 % des ventes françaises à l'Union belgo-luxembourgeoise, le plus gros client de la France, à 27 % des ventes à l'Angleterre, à 44 % des ventes à l'Allemagne. L'année suivante, l'Indochine se situe au huitième rang des clients de la France¹²⁸.

Placée en relation d'échange très inégal avec la France du fait de la domination coloniale, l'Indochine a été en définitive l'une des pièces importantes du système complexe de régulations externes dont le capitalisme français s'est doté au XIX^e siècle, de cette « régulation coloniale » qui a été si déterminante et si méconnue dans son histoire. Situation qu'elle a payée du prix de sa sous-industrialisation. Compartiment oriental de ce système mondial de compensation entre les balances régionales (de produits, de devises, de capitaux) de la balance globale des paiements français, elle a pour pôle Saïgon, centre d'un vaste réseau d'échanges dont les autres pôles sont les trois emporia de Hong Kong, Singapour et Marseille. Compensation dont le schéma est simple mais efficace : l'Indochine peut acheter à la France plus qu'elle ne lui vend parce qu'elle vend plus à l'Asie qu'elle ne lui achète. Ainsi, en 1930, le solde bénéficiaire de sa balance commerciale avec Hong Kong, la Chine, Singapour, le Siam, les Indes néerlandaises et britanniques, soit 780,7 millions de francs, compense et au-delà le déficit de sa balance avec la France et ses autres colonies (592,8 millions). En outre, les excédents de la balance commerciale indochinoise avec les pays d'Extrême-Orient permettent à la colonie d'acheter en francs et, par là, d'atténuer sensiblement le déficit de la balance commerciale générale de la France. Ces excédents, réalisés en devises fortes (dollar, livre, florin), contribuent aussi à équilibrer quelque peu la balance des comptes courants française. Par l'Indochine, le capitalisme français s'approprie une part des profits produits par le marché extrême-oriental qu'a organisé depuis le XIX^e siècle l'Angleterre. Phénomène que l'on ne peut encore mesurer, en l'absence de toute

Tableau 14. – Fonds rapatriés d’Indochine en métropole
(en millions de francs courants)

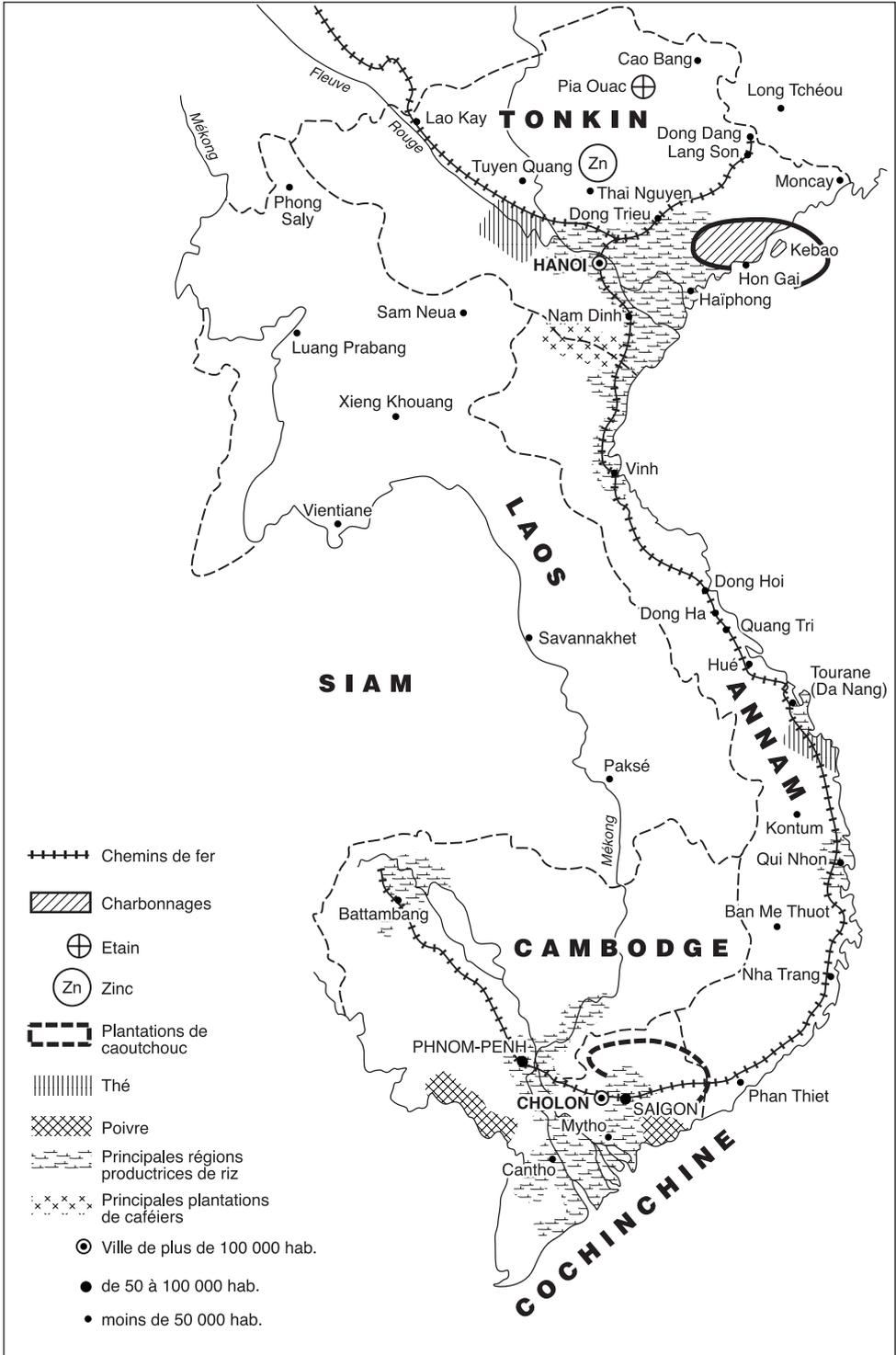
	1928	1929	1930	1 ^{er} semestre 1931
Dividendes ; impôts, frais généraux des entreprises	200	150	100	50
Épargne des particuliers	400	350	300	150
TOTAL	600	500	400	200

Source : Note sur la situation monétaire de l’Indochine, 1930-1931, CAOM, Affaires politiques, 2645 (5).

reconstitution des balances des comptes et des paiements indochinois¹²⁹. Tout au plus sait-on que les balances des comptes et des paiements des années 1934-1939 sont négatives¹³⁰, en raison notamment des multiples et souvent insaisissables transferts de bénéfices à destination de la France : soldes des fonctionnaires, épargne des Français d’Indochine, bénéfices des sociétés, annuités des emprunts, produit de la spéculation sur la différence entre le taux officiel et le taux commercial de la piastre et sur les fluctuations des changes, mouvements de fonds effectués par les Asiatiques, etc., flux dont on ne possède que des évaluations très partielles pour les années trente (tableau 14). Il faut particulièrement souligner l’importance probable des transferts de capitaux et de fonds opérés par les communautés chinoises d’Indochine à destination de la Chine et de l’Asie du Sud-Est. Il est toujours impossible de les évaluer, mais nul doute que leur ampleur n’ait été considérable. Quoi qu’il en soit, les profits issus de l’investissement global en Indochine ont été largement rapatriés en métropole. Les capitaux rapatriés sont évalués à 600 millions de francs courants en 1928, à 500 millions en 1929, à 400 millions en 1930¹³¹, et, en 1939, le statisticien T. Smolski estime leur montant à 314 millions en 1935, 241 millions en 1936, 764 millions en 1937¹³² : le drainage aurait donc atteint plus de 520 millions de francs 1914 pour ces six années.

Chiffres considérables qui n’ont, certes, qu’une valeur indicative des transferts nets de capitaux, de l’Indochine vers la métropole, mais qui donnent tout son sens à ce jugement de la *Dépêche coloniale*¹³³ : « *L’Indochine est une pièce essentielle de l’équilibre français...* »

Carte économique de l'Indochine française



3 / Capitalisme colonial et développement (1858-1940)

1. Les ouvrages de référence restent encore aujourd'hui ceux de Ch. ROBEQUAIN, *L'Évolution économique de l'Indochine française*, Paris, 1939 ; P. GOUROU, *L'Utilisation du sol en Indochine française*, Paris, 1940 ; Y. HENRY, *Économie agricole de l'Indochine*, Hanoi, 1932 ; P. BERNARD, *Le Problème économique indochinois*, Paris, 1934. Le livre d'A. AGARD, *L'Union indochinoise française ou Indochine orientale. Régions naturelles et géographie économique*, Hanoi, 1935, fournit des renseignements utiles. L'ouvrage de M. J. MURRAY, *The Development of Capitalism in Indochina (1870-1940)*, Berkeley, 1940, 685 p., avance un certain nombre d'analyses intéressantes, mais fait une part plus grande aux préoccupations idéologiques qu'à la recherche systématique des données historiques.

2. F. LEURENCE, « Étude statistique sur le développement économique de l'Indochine de 1899 à 1923 », *Bulletin économique de l'Indochine*, 1925, n° 2.

3. Ch. ROBEQUAIN, *L'Évolution économique de l'Indochine*, *op. cit.*, p. 189.

4. HO HAI QUANG, « La formation du secteur capitaliste de production au Vietnam méridional (1859-1918) : la théorie des capitaux importés à l'épreuve des faits », *Revue d'histoire d'outre-mer*, 2^e trimestre 1985.

5. A. FOREST, *Le Cambodge et la colonisation française. Histoire d'une colonisation sans heurts (1897-1920)*, *op. cit.*, chap. XII et XIII.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

8. Cité par A. FOREST, *Le Cambodge et la colonisation française...*, *op. cit.*, p. 240.

9. Lettre du gouverneur général au ministre, 31 mai 1914, citée par B. GAY, *Approche du système colonial. Histoire des contestations « ouvertes » du haut Laos et du bassin de la rivière Noire (novembre 1914-mars 1916)*, *op. cit.*, p. 1360, n. 2.

10. Outre les ouvrages de Ch. ROBEQUAIN, P. GOUROU, M. MURRAY, voir NGUYEN TAN LOI, *L'Économie commerciale du riz en Indochine*, thèse de droit, Paris, 1938 ; P. ESTEBE, *Le Problème du riz en Indochine*, thèse de droit, Paris, 1934 ; Y. PÉGOURIER, *Le Marché du riz d'Indochine*, 1936 ; surtout P. BROCHEUX, *L'économie et la société dans l'ouest de la Cochinchine pendant la période coloniale (1890-1940)*, thèse de 3^e cycle, université Paris-VII, 1969 ; *The Mekong Delta : Ecology, Economy and Revolution, 1860-1960*, university of Wisconsin-Madison, Center for Southeast Asian Studies, Monograph n° 12, 1995, 269 p., ainsi que du même auteur « Grands propriétaires et fermiers dans l'ouest de la Cochinchine pendant la période coloniale », *Revue historique*, juillet-septembre 1971 ; J. DECAUDIN, « Un essai d'économie dirigée. Le marché du paddy et le marché du riz en Cochinchine, 1941-1944 », *Bulletin économique de l'Indochine*, 1944 ; I. NØRDLUND, « Rice production in Colonial Vietnam », in I. NØRDLUND, CEDERROTH, GERDIER (eds), *Rice Societies. Asian Problems and Prospects*, Curzon Press, 1986.

11. Ch. ROBEQUAIN, *L'Évolution économique de l'Indochine*, *op. cit.*, p. 124.

12. NGUYEN DINH DAU, « Remarques préliminaires sur les registres cadastraux *dia ba* des six provinces de Cochinchine », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, t. LXXVIII, 1991.

13. TA THI THUY, *Les concessions agricoles françaises au Tonkin de 1884 à 1918*, thèse EHES, Paris, 1993 ; voir également PHAM CAO DUONG, « L'accaparement des terres pendant la période coloniale », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 3^e trimestre 1985.

14. P. ESTEBE, *Le Problème du riz en Indochine*, *op. cit.*, p. 68 et sq.

15. Ch. ROBEQUAIN, *L'Évolution économique de l'Indochine*, *op. cit.*, p. 300.

16. I. NØRDLUND, *Textile Production in Vietnam, 188-1940. Handicraft and Industry in a colonial Economy*, Ph D, université de Copenhague, 1994, 306 p., non publié.

17. T.R. DAWSON et P. SCHIDROWTZ, *History of Rubber*, Cambridge, 1952 ; Ch. MCFADYEN, *History of Rubber Regulations (1934-1943)*, Londres, 1944 ; Ch. WHITTLESEY, *Governmental Control of Crude Rubber*, Princeton, 1928 ; P. CARTON, *Le Caoutchouc en Indochine*, Hanoi, 1924 ; H. TARDY, *Économie et politique du caoutchouc*, thèse de droit, Paris, 1928 ; VAXELAIRE, *Le Caoutchouc en Indochine*, Hanoi, 1939 ; surtout C. BONNEUIL, *Mettre en ordre et discipliner les tropiques : les sciences du végétal dans l'Empire français, 1870-1940*, thèse de doctorat d'histoire, non publiée, université Paris-VII, Paris, 1997, ch. 5, p. 277-372.

18. Secrétariat d'État aux Colonies, *Le Problème du caoutchouc*, note du 23 avril 1941, CAOM, Affaires économiques, 59 (7).

19. D.W. DEL TESTA, *Paint the Trains Red : Labor, Nationalisme, and Railroads in French Colonial Indochina, 1898-1945*, Ph D, université de Californie, 1999.

20. G. RAFFI, *Hai Phong : origines, conditions et modalités du développement jusqu'en 1927*, thèse de doctorat d'histoire, université d'Aix-Marseille, Institut d'histoire des pays d'outre-mer, 1993.

21. E. DENIS, *Bordeaux et la Cochinchine sous la restauration et le second Empire*, Bordeaux, s.d., p. 80.

22. A. CHEVALIER, « Les améliorations scientifiques et techniques réalisées par la France en Indochine », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, novembre-décembre 1945, C. BONNEUIL, *Mettre en ordre et discipliner les tropiques...*, *op. cit.* Sur la gestion coloniale de la forêt, voir M. BUCHY, « Histoire forestière de l'Indochine (1850-1954). Perspectives de recherches », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n° 299, 2^e trimestre 1993, F. THOMAS, « Écologie et gestion forestière dans l'Indochine française », *ibid.*, n° 319, 2^e trimestre 1998, et « Histoire du régime et des services forestiers français en Indochine de 1862 à 1945 », Éd. Thê Gioi, Hanoi, 1999. Pour une comparaison plus générale, cf. D.R. HEADRICK, *The Tentacles of Progress. Technology Transfer at the Age of Imperialism, 1850-1940*, Oxford, 1988.

23. « Rapport sur les services de l'agriculture en Indochine », juin 1924, CAOM, Affaires économique, 880.

24. J. PRADES, *Déboisement, incendies, ravs. Préservation et reconstitution de la forêt*, Hanoi, 1921.

25. A. GEORGE, *Autonomie économique, coopération internationale, et changements de structure en Indochine*, thèse de droit, Paris, 1953, 256 p.

26. *Ibid.*

27. *La Quinzaine coloniale*, 25 mai 1937.

28. Voir l'ouvrage de J. MARSEILLE, *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Paris, 1984.

29. Cité par J.D. GIACOMETTI, voir également S. PESANTI, *De l'administration à la mise en valeur : les tentatives de modernisation d'une agriculture coloniale. Annam-Tonkin (1886-1919)*, maîtrise d'histoire, université de Provence, Aix-en-Provence, 1994.

30. Cf. l'analyse de C. COQUERY-VIDROVITCH, « Vichy et l'industrialisation des colonies », *Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n° 114, 1979.

31. Sur l'histoire de la sapèque, voir A. SCHROEDER, *Annam, études numismatiques*, Paris, 1905 ; F. THIERRY, *Monnaies d'Extrême-Orient*, vol. 2, *Vietnam-Japon*, Administration des monnaies et médailles, Paris, 1986 ; J. DELAMBRE, « Un technicien méconnu : René Mercier et la sapèque Bao Dai, 1933 », *Bulletin de la Société française de numismatique*, 1980, n° 4, référence aimablement communiquée par F. Thierry ; A. BUU SAO, *La Sapèque vietnamienne face aux monnaies étrangères*, thèse de l'INALCO, Paris, 1992. Sur les monnaies en circulation au début du XX^e siècle, voir J. SILVESTRE, « Notice sur

les monnaies circulantes dans les pays d'Extrême-Orient (1908) », *Bulletin de la société de géographie de Rochefort*, 1909.

32. Le livre de référence reste celui de W.F. SPALDING, *Eastern Exchange Currency and Finance*, Londres, 1917.

33. *Rapport de la Commission monétaire indochinoise*, Paris, 1920, p. 22.

34. Lettre du 22 juillet 1938, CAOM, Affaires économiques, 518.

35. A. SABES, *Le renouvellement du privilège de la Banque de l'Indochine*, thèse de droit, Paris, 1931, p. 44.

36. *Dépêche coloniale*, 27 juillet 1928.

37. *Rapport de la Commission monétaire indochinoise* de 1933, Paris, 1934, p. 3.

38. G. LASSERRE, *Les Banques en Indochine*, vers 1945, CAOM, Affaires économiques, 598.

39. *Ibid.*

40. *Rapport sur les monts-de-piété*, 1945, CAOM, Affaires économiques, 598.

41. M. MEULEAU, *Des pionniers en Extrême-Orient. Histoire de la Banque de l'Indochine (1875-1975)*, Paris, 1990 ; Y. GONJO, *Fransu-Teikoshugi To Asia ; Indoshina Ginkishi-Kenkyu*, Tokyo, 1985, traduction française : *Banque coloniale ou banque d'affaires. La Banque de l'Indochine sous la III^e République*, ministère de l'Économie, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 1993. Voir également J. BOUVIER, F. FURET, M. GILLET, *Le Mouvement du profit en France au XIX^e siècle. Matériaux et études*, Paris, 1965, p. 219-249 et 448.

42. Après le krach des cuivres, le CEP a été renfloué en 1889 sous le nom de Comptoir national d'escompte de Paris (CNEP).

43. H. BONIN, « Le CNEP, banque impériale (1848-1940) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n° 293, t. LXXVIII (78), 1991.

44. Y. GONJO, *op. cit.*, chap. 8.

45. Sur ce projet, voir G. LASSERRE, *Les Banques coloniales*, CAOM, Affaires économique, 190 (B).

46. M. MEULEAU, *op. cit.*, p. 358.

47. W. OUALID, *Le Privilège de la Banque de l'Indo-Chine et la question des banques coloniales*, Paris, 1923.

48. *Ibid.*, p. 61.

49. R. VALLY, *Les Banques coloniales françaises d'émission, un point de vue historique et critique*, thèse de droit, Paris, 1924, p. 135 ; rapport Lasserre, *Les Banques en Indochine, op. cit.*

50. M. MEULEAU, *op. cit.*, p. 338.

51. G. LASSERRE, *Les Banques en Indochine, op. cit.*

52. W. OUALID, *op. cit.*, p. 122.

53. *Ibid.*

54. G. LASSERRE, *Les Banques en Indochine, op. cit.*

55. W. OUALID, *op. cit.*, p. 122.

56. G. LASSERRE, *op. cit.*

57. Y. GONJO, *op. cit.*, p. 412-413.

58. G. LASSERRE, *op. cit.*

59. H. BAUDOIN, *La Banque de l'Indo-Chine*, thèse de droit, Paris, 1903, p. 161.

60. M. MEULEAU, *op. cit.*, chap. 5 à 8.

61. N. SHINONAGA, « La formation de la Banque industrielle de Chine », *Le Mouvement social*, avril-juin 1991 ; J.-N. JEANNENEY, « La Banque industrielle de Chine et la chute des frères Berthelot, 1921-1923 », in *L'Argent caché*, Seuil, 1984, p. 128-168 ; M. MEULEAU, *op. cit.*, chap. 8.

62. Y. GONJO, *op. cit.*, p. 276.

63. W. OUALID, *op. cit.*, chap. 3.

64. Y. GONJO, *op. cit.*, p. 330.

65. W. OUALID, *op. cit.*, p. 106.

66. Y. GONJO, *op. cit.*, p. 342.

67. *Ibid.*, p. 506-507.

68. W. OUALID, *op. cit.*, p. 110-111.

69. P. DE FEYSSAL, *L'Endettement agraire en Cochinchine. Rapport au gouverneur général de l'Indochine*, Hanoi, IDEO, 1932.

70. A. LOTZER, « Note pour servir à l'histoire du paysan indochinois », *Bulletin économique de l'Indochine*, 1943.

71. Dans ce chapitre, pour déflater les sommes exprimées en francs courants, on a utilisé les coefficients de réévaluation des immobilisations fixés par le décret du 19 mars 1960 et repris par J. AUBERT-KRIER in *Comptabilité privée*, Paris, 1962, p. 37-38. Les statistiques exprimées en francs courants et utilisées pour établir les tableaux et les graphiques ont été déflatées année par année à l'aide de ces coefficients.

72. « Enquête de 1943 sur les investissements dans les colonies », CAOM, Affaires économiques, 52.

73. Commissariat général au Plan, commission de modernisation et d'équipement des Territoires d'outre-mer, sous-commission Indochine, *Note sur les données économiques et financières d'un plan d'équipement de l'Indochine*, 25 avril 1947, rapport de P. BERNARD et de J. BOURGOIN, CAOM, Affaires économiques, 578.

74. J. MARSEILLE, *Empire colonial et capitalisme français...*, *op. cit.*, p. 103.

75. *Ibid.*, p. 96.

76. *Enquête de 1943 sur les investissements dans les colonies*, *op. cit.*

77. F. LEURENCE, *Étude statistique sur le développement économique de l'Indochine...*, *op. cit.*

78. Ministère des Colonies, *Investissement des fonds publics aux colonies. Indochine*, CAOM, Affaires politiques, 2640 (2). Les chiffres exprimés en piastres courantes ont été convertis en francs courants année par année au taux de change officiel et les résultats obtenus déflatés année par année selon la méthode définie à la note 71.

79. Ministère des Colonies, *Sommes dépensées pour la mise en valeur de l'Indochine de 1919 à 1934*, CAOM, Affaires politiques, 2640 (2).

80. A. SCHREINER, « Étude sur la constitution de la propriété foncière en Cochinchine », *Bulletin de la Société des études indochinoises*, 1902, p. 3-303.

81. J. MARSEILLE, *Empire colonial et capitalisme français...*, *op. cit.*, p. 115. Sur les divers orientateurs du développementalisme d'État voir J.D. Giacometti, « La compétitivité des productions indochinoises et les plans de mise en valeur », *Outre-mers. Revue d'histoire*, n° 330-331, 1^{er} semestre 2001.

82. CAOM, Indochine, Nouveau Fonds, 262.

83. P. BERNARD, *Nouveaux Aspects du problème économique indochinois*, Paris, 1937, p. 21 ; pour le financement de l'équipement ferroviaire, voir la synthèse de F. BOBRIE, « Le financement des chemins de fer coloniaux : un exemple de l'investissement public outre-mer entre 1860 et 1940 », *Cahiers d'histoire*, Lyon, 1977, n° 2.

84. F. LEURENCE, *Étude statistique sur le développement économique de l'Indochine...*, *op. cit.*

85. M. FALL, *Investissements publics et politique économique en Indochine, 1898-1930*, thèse de 3^e cycle, université Paris-VII, 1985.

86. Voir E. DENIS, *Bordeaux et la Cochinchine*, *op. cit.*

87. Cf. HO HAI QUANG, *Le Rôle des investissements français dans la création du secteur de production capitaliste au Vietnam méridional*, thèse de sciences économiques, université de Reims, 1982 ; du même auteur, « La formation du secteur de production capitaliste au Vietnam méridional (1859-1918) : la théorie des capitaux importés à l'épreuve des faits », *op. cit.* Convaincante pour le XIX^e siècle, la thèse de cet auteur perd de sa crédibilité pour la période postérieure à 1900, faute d'une étude précise des importations de capitaux après cette date.

88. J.-P. AUMIPHIN, *La Présence financière et économique française en Indochine, 1859-1939*, thèse de 3^e cycle, dactylographiée, université de Nice, UER de droit, 1981.

89. Ch. ROBEQUAIN, *L'Évolution économique de l'Indochine française*, *op. cit.*, p. 180.

90. J. MARSEILLE, *Empire colonial et capitalisme français...*, *op. cit.*, p. 100. Ch. ROBEQUAIN avance le chiffre de 492 millions de francs-or d'investissements privés pour la période 1888-1918, cf. *L'Évolution économique de l'Indochine française*, *op. cit.*, p. 181.

91. *Bulletin économique de l'Indochine*, 1934, p. 389. Sur les dynamiques de la création et de la disparition des sociétés anonymes indochinoises, cf. J. SERRE, « Vie et mort(s) des entreprises en Indochine française (1875-1944) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1^{er} semestre 2000, p. 159-176.

92. « Les investissements de capitaux privés et les émissions de valeurs mobilières en Indochine au cours de la période quinquennale 1924-1928 », *Bulletin économique de l'Indochine*, 1929, p. 804-820.
93. Ch. ROBEQUAIN, *L'Évolution de l'Indochine française*, op. cit., tableau XII, p. 183.
94. J. MARSEILLE, *Empire colonial et capitalisme français...*, op. cit., p. 102.
95. A. SARRAUT, *La Mise en valeur des Colonies*, Paris, 1923, p. 349-350.
96. *Tribune indochinoise*, 8 et 13 juillet 1932. Cf. également P. ESTEBE, *Le Problème du riz en Indochine*, op. cit., p. 60-61.
97. Cf. HO HAI QUANG, *Le Rôle des investissements français...*, op. cit.
98. T. SMOLSKI, op. cit., « Les investissements de capitaux en Indochine », *Bulletin de l'Agence économique de l'Indochine*, 1926, p. 314.
99. HO HAI QUANG, *Le Rôle des investissements français...*, op. cit., p. 382.
100. Commissariat général au Plan, *Notes sur les données économiques et financières d'un plan d'équipement de l'Indochine*, op. cit.
101. M. MEULEAU, *Des pionniers en Extrême-Orient...*, op. cit. ; *Annuaire financier France-Extrême-Orient, 1928-1929*, p. 63-67.
102. J. BOUDET, *Le Monde des affaires*, Paris, 1952, p. 49.
103. Rapport du 7 janvier 1930, CAOM, Affaires économiques, Concessions, 190.
104. « Exposé sur les conditions générales d'un plan d'équipement de l'Indochine devant le Comité économique de l'Indochine, Dalat, novembre 1947 », *Notes Documentaires et études*, 21 janvier 1948.
105. H. SIMONI, *Le Rôle du capital dans la mise en valeur de l'Indochine*, thèse de droit, Paris, 1929, p. 90.
106. J. MARSEILLE, *Empire colonial et capitalisme français...*, op. cit., p. 131.
107. Commissariat général au Plan, *Notes sur les données économiques et financières d'un plan d'équipement de l'Indochine*, op. cit.
108. M. MEULEAU, *Des pionniers en Extrême-Orient...*, op. cit., p. 307.
109. *Ibid.*, p. 395.
110. H. LANOUE, « Structure de l'Indochine », *Cahiers internationaux*, octobre 1950.
111. Commissariat général au Plan, *Notes sur les données économiques et financières d'un plan d'équipement de l'Indochine*, op. cit.
112. E. PICANON, « Rapport sur la navigation en Indochine en 1910 », *Bulletin économique de l'Indochine*, n^o 89, 1911.
113. NGUYEN HUU KHANG, *La Commune annamite*, thèse de droit, Paris, 1946, p. 183.
114. *Vues d'ensemble sur les liens économiques entre la France et ses colonies*, annexe 14, CAOM, Affaires économiques, 59 (4).
115. Statistique générale de la France, *Annuaire statistique de la France, 1941*, p. 159 et 277.
116. *Annuaire statistique de l'Indochine, 1932-1933*.
117. *Balance commerciale des colonies*, CAOM, Affaires économiques, 51.
118. *Annuaire statistique de l'Indochine, 1941-1942*.
119. J.D. GIACOMETTI, *La Question de l'autonomie douanière de l'Indochine et les milieux coloniaux français, 1915-1928*, thèse citée.
120. Ch. ROBEQUAIN, *L'Évolution économique de l'Indochine*, op. cit., p. 371.
121. Department of Overseas Trade, *Economic Conditions in China to 1st september 1929*, Londres, 1930.
122. Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer, *Rapports généraux et conclusions d'ensemble*, Paris, 1935, 2 vol.
123. *Le Problème économique chinois*, Paris, 1934, p. 38-39.
124. V. TALON, *Le Régime douanier de l'Indochine*, Paris, 1932, p. 156.
125. « Note du 12 avril 1924 de l'Union coloniale au président du Conseil à propos des demandes japonaises en vue d'obtenir le tarif minimum », CAOM, Fonds du Comité de la France d'outre-mer, 305. Voir également I. NØRDLUND, « Franco-Indochinese Trade Relations, 1885-1930, with a Special Reference to the Textile Trade », 1986, inédit.
126. Association de l'Industrie et de l'Agriculture française, « Note sur la question de l'octroi aux produits japonais du tarif minimum en Indochine », 21 octobre 1916, CAOM, Comité de la France d'outre-mer, 305.

127. Administration des Douanes et Régies, *Tableau du commerce extérieur de l'Indochine, années 1935 à 1938*, Hanoi, 1939.

128. Statistique générale de la France, *Annuaire statistique de la France, 1941*, p. 173.

129. G. KHÉRIAN, « La balance des comptes de l'Indochine », *Revue indochinoise juridique et économique*, 1939.

130. « Note sur la situation monétaire de l'Indochine », octobre 1931, CAOM, Affaires politiques, 2467 (5).

131. *Ibid.*

132. *Bulletin économique de l'Indochine*, 1939, I, p. 17.

133. *Dépêche coloniale*, 12 juin 1934.
